

vivre

À MONTBRISON MOINGT

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MONTBRISON MOINGT ■ JUIN 2014



PEINTURE ET CHANT

Samedi 17 mai, 21h : Les lycéennes et lycéens de la Maîtrise du Conseil général de la Loire viennent d'achever leur « concert nomade » au cœur de l'exposition « Elles », les applaudissements sont nourris...

Elles (ils) ont chanté au musée

- Le conseil municipal installé, le maire élu
- Les travaux du cinéma arrêtés par le juge administratif
- « Head Trick », le manga « made in Montbrison »
- Le trésor de la Collégiale Notre-Dame en vitrine
- L'ouverture de l'Estival de la Bâtie à Montbrison
- Avec Christophe Bazile pour sa première journée de maire
- La rue du Stade et la rue des Tulipes font peau neuve
- Fouilles archéologiques au pied de la tour de la Barrière
- Les élèves d'élémentaire avaient rendez-vous dans le Bus de l'Europe
- Arts martiaux Montbrison-Moingt : 40 ans et 485 licenciés !

■ Éditorial	p.3
■ Dossier	p.4
■ Enfance jeunesse	p.8
■ Culture	p.10
■ La ville au quotidien	p.14
■ Patrimoine	p.20
■ Ouverture sur le monde	p.22
■ Territoire	p.24
■ Associations	p.24
■ Expressions des élus	p.26

Le magazine de la Ville de Montbrison-Moingt



Directeur de la publication:
Christophe Bazile

Directeur de la rédaction: Denis Sebban
Textes et images:
Direction de la communication
Hôtel de Ville de Montbrison - 04 77 96 18 18

Images:
Marie-Noëlle Paliard,
« Réussir l'avenir ensemble » (pp 4 et 5 ; portraits d'élus) ; « Montbrison-Moingt, proche, active, innovante » et « Montbrison bleu marine (p 6, portraits d'élus) ; Sandrine Montagnier (p 10, reproduction de tableaux de Marthe Chambard-Villon, Suzanne Valadon, Anne-Marie Léguillier, Myriam Bros, Marie-Louise Cordier) ; Head-Trick (p 9, fac-similé de page de manga) ; Divertimento (p 12, image de l'ensemble) ; Conseil général de la Loire (p 13, image de l'ensemble Telemann) ; Parlement de l'Union Européenne (p 22, photo extérieur et intérieur du Parlement).

Maquette : TV and CO communication
Impression : Imprimerie Chirat

Ce magazine imprimé à 9650 exemplaires est distribué dans tous les foyers de Montbrison. Il est également mis à disposition en mairie de Montbrison et Moingt, aux accès des bâtiments publics et dans les boulangeries.

Si vous n'avez pas reçu "Vivre à Montbrison Moingt" dans votre boîte aux lettres, faites-vous connaître au 04 77 96 39 55

Encarts publicitaires : AZ Studio
04 77 58 20 00 ou le 06 08 53 30 25



Merci à toutes celles et à tous ceux qui nous ont accordé leur confiance en mars dernier. Merci à tous les Montbrisonnais et Moingtains qui nous ont confié l'avenir de notre ville dans un contexte difficile où les aides de l'état aux communes sont en très forte baisse et les choix de l'équipe précédente plombent les finances.

Mais c'est avec confiance que nous nous sommes mis au travail et que nos toutes premières décisions ont été d'être fidèles aux engagements que nous avions pris.

Dès la première réunion du conseil municipal nous avons voté la baisse des indemnités des élus : moins 10% pour les adjoints, moins 30% pour le maire. Ce qui devrait représenter à la fin de l'année un montant d'environ 24 000 euros (144 000 sur six ans) qui alimenteront un fonds spécial d'aide à la mobilité pour les jeunes en recherche d'emploi.

Nous vous l'avons promis, nous l'avons fait.

Dès la deuxième réunion du Conseil municipal, Nous avons d'un commun accord avec la paroisse protestante repris la jouissance de la chapelle Sainte Anne qui jouxte le site Guy IV (l'ancien hôpital) et acté le fait qu'elle ne serait ni vendue, ni détruite.

Nous y ferons les travaux nécessaires à la mise en sécurité. La mémoire des Montbrisonnais et Moingtains qui sont venus s'y recueillir sera respectée.

Nous vous l'avons promis, nous l'avons fait.

Nous vous avions promis des élus disponibles et nous le faisons. Pour que chaque Montbrisonnais et Moingtai qui le souhaite puisse aborder une question particulière avec l'élu compétent, il lui suffira de téléphoner à la mairie pour prendre rendez-vous. Il n'y aura pas de jour ou d'horaire de permanence trop souvent fixés à des jours ou à des horaires où vous êtes au travail ou pris par votre vie familiale.

Ce sont les élus qui vont s'adapter à votre rythme.

Oui, nous avons démarré sur les chapeaux de roues. Il y a tant à faire...

Notre première urgence est la mise en place des nouveaux rythmes scolaires pour les 1200 enfants de maternelle et de primaire dont nous avons la responsabilité avec leurs familles. Cette réforme qui nous a été imposée et qui n'a pas été mise en place l'année dernière, nous

l'avons préparée avec intensité pour que tous en soient informés au plus tôt. Il est important que les parents aient ainsi le temps de prévoir la rentrée scolaire de leurs enfants.

Concrètement, nous allons poser la première pierre du nouveau groupe scolaire Brillé dont le chantier a démarré en mai, un peu tardivement parce que les études de sols n'avaient pas été anticipées. C'est désormais chose faite et la nouvelle école ouvrira ses portes à la rentrée 2016.

Enfin, ce magazine que vous avez entre les mains est appelé à évoluer. Nous aurons avec les prochains numéros, un nouveau magazine, un nouveau format, plus illustré, plus précis, plus participatif. Le reflet de notre démarche collective, avec moins de bavardages, mais des faits précis et des actions concrètes.

Bon été à tous.

Christophe Bazile
Maire de Montbrison-Moingt



ÉLECTION DU MAIRE

ELECTION DU MAIRE

L'installation du conseil municipal

Dans une salle de l'Orangerie qui a refusé du monde, Christophe Bazile, vainqueur des élections municipales avec 53,22 % des voix au second tour, a été élu maire de Montbrison Moingt au cours de la séance d'installation du 4 avril 2014.

La salle de l'Orangerie était archi-comble pour assister à l'élection du nouveau maire de Montbrison Moingt et à la désignation de ses adjoints qui sont au nombre de neuf.

Dans une atmosphère sereine et attentive, cette séance exceptionnelle toujours empreinte de solennité car elle renvoie aussi à l'histoire de l'exercice de la démocratie municipale débute comme de coutume par l'appel du nouveau doyen de l'assemblée qui présida pour quelques minutes la séance.

Entourée de Cécile Corre, benjamine du

nouveau conseil municipal désignée comme secrétaire de séance, Gérard Bonnaud inscrit cette première séance dans les principes de la tradition républicaine, remerciant le conseil municipal sortant

« Embellir notre joyau Montbrison-Moingt »

savoir-faire. Montbrison-Moingt et son territoire Loire Forez possèdent une richesse énorme, compétences souvent trop discrètes qu'il faut dévoiler, réveiller, mettre en exergue, faire connaître au-delà de nos frontières.

« Nous avons le même idéal, se mettre à l'écoute des citoyens de la ville, embellir notre joyau Montbrison-Moingt avec ses deux rivières, son théâtre antique, sa Diana, mais surtout sa jeunesse et ses pôles de compétence, ses meilleurs ouvriers de France, ses commerces, ses entreprises, tout son

En guise de conclusion, il a cité le philosophe Alain: « Obedissance et résistance sont les deux vertus du citoyen. Par l'obéissance, il assure l'ordre, par la résistance, il assure la liberté. »

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

Puis Gérard Bonnaud appela deux conseillers pour procéder à l'élection du nouveau maire de la commune par un vote à bulletin secret à la majorité absolue.

Une fois le dépouillement effectué, Christophe Bazile fut déclaré élu maire. Il prit la place de Gérard Bonnaud comme président de séance, pour s'adresser à l'ensemble de l'assemblée et au nombreux public qui attendait ce moment.

« J'ai une pensée pour tous les élus qui nous ont précédés et tous les maires auxquels j'ai l'honneur de succéder. Les Montbrisonnais et les Moingtis nous ont accordé leur confiance, à un moment de notre Histoire où les difficultés économiques, l'augmentation du chômage, la crise des valeurs, la montée de l'individualisme

sont les faits marquants d'une société qui veut pourtant continuer à croire en la liberté, l'égalité et la fraternité.

La liberté, c'est celle dont nous mesurons véritablement le prix dès lors qu'elle nous échappe.

L'égalité, elle est naturellement celle de tous les citoyens devant la loi, elle est celle qui est due et qui est assurée pour tous nos concitoyens par les services publics et au premier chef par les services de la Ville que je veux associer dès ce soir. Égalité de droits, mais aussi de devoirs. Nous entendons que tous soient respectés dans leurs droits mais aussi que tous respectent les devoirs, que soient respectés l'intégrité des personnes et des biens, le patrimoine collectif et la neutralité des

associations sans engagement partisan. La fraternité est une valeur que je veux réaffirmer ce soir. Je pense aux plus faibles, aux plus fragiles, aux plus vulnérables. C'est notre devoir de citoyen et notre exigence morale de les respecter et de les accompagner dans leur fragilité.

« Égalité de droits, mais aussi de devoirs pour tous »

Ce soir, nous mesurons pleinement l'ampleur de la tâche qui nous attend. Nos concitoyens veulent qu'à notre échelon municipal, nous apportions notre contribution à l'amélioration de notre vie quotidienne, que nous soyons attentifs à notre « vivre ensemble ». Ce sera notre préoccupation de tous les instants. »



L'équipe municipale

« Réussir l'avenir ensemble »

Les adjoints au maire



Jeanine PALOULIAN
communication,
histoire et patrimoine



Olivier GAULIN
sécurité, voirie,
circulation,
stationnement et
salubrité



Françoise GROSSEMAN
culture



Martine GRIVILLERS
actions sociales et
solidarité
Gérard VERNET
tourisme, espaces
verts, marchés,
développement
durable et eau
Claude BERTIER
urbanisme et PLU

Les conseillers municipaux délégués



Les conseillers municipaux de la majorité





DOSSIER

CHRISTOPHE BAZILE DÉVOILE SA « FEUILLE DE ROUTE » POUR MONTBRISON-MOINGT

Dans la seconde partie de son discours inaugural, le nouveau maire de Montbrison-Moingt a dévoilé sa feuille de route pour les six années à venir. Il a insisté sur le travail en équipe et la démarche de concertation à construire avec les habitants : « Le dialogue en équipe, il sera la colonne vertébrale de nos actions. Il s'impose, il est le rassemblement des compétences multiples qui additionnent leur force de frappe dans un large champ d'action au bénéfice de nos concitoyens. Nous allons aussi privilégier le dialogue avec l'ensemble de nos concitoyens, cette démarche de concertation sera l'ADN de notre fonctionnement, les commissions et groupes de travail qui seront mises en place auront une véritable fonction d'espace d'alerte et de dialogue.

Il nous faudra nous plonger dans la

« Le travail en équipe comme colonne vertébrale de l'action municipale, la concertation comme ADN ».

situation financière de la Ville, dresser un état des lieux et avoir une gestion raisonnable qui ne fasse pas flamber les investissements avec des projets bien préparés, bien élaborés et bien financés.

Comme nous l'avons promis, nous allons renforcer les moyens mis en œuvre au bénéfice de la sécurité de nos concitoyens. L'implantation de caméras de vidéo-protection s'inscrit naturellement dans nos priorités, elle est une aide précieuse pour la sécurité des personnes et des biens.

Plus globalement, c'est à l'attractivité de notre ville centre, capitale du Forez, que nous allons donner un coup de « booster ». La place de Montbrison-Moingt doit être affirmée, confortée et défendue, c'est ce que nous ferons. Pour terminer, moi qui suis un homme d'action, je voudrais vous faire partager ce conseil du président J.F. Kennedy : « Ne vous demandez pas ce que votre ville peut faire pour vous, mais ce que

vous pouvez faire pour votre ville. »

Après ce discours inaugural, le nouveau maire fit procéder au vote du nombre d'adjoints au maire pour cette nouvelle mandature. Ils seront 9, ainsi que 7 conseillers municipaux délégués.

AU PREMIER CONSEIL MUNICIPAL

Les indemnités des élus diminuées globalement de 10 %, celles du maire de 30 %

L'une des premières décisions marquantes de la nouvelle Municipalité a été de réduire l'enveloppe consacrée aux indemnités des élus, délibération adoptée à l'unanimité !

Christophe Bazile l'avait clairement annoncé durant la campagne des Municipales, il n'a pas tardé à joindre l'acte à la parole.

Dès la première séance du conseil municipal tenue le 15 avril 2014 et qui a une nouvelle fois attiré un nombreux public, il proposa à l'assemblée municipale de délibérer sur la baisse de l'enveloppe des indemnités perçues par le maire, les neuf adjoints, ainsi que les sept conseillers municipaux délégués.

Cette délibération adoptée à l'unanimité a décidé d'une diminution globale de 10 % du montant de l'enveloppe maximale théorique, soit une économie substantielle de 24 000 euros par an, c'est-à-dire 144 000 euros pour les six années de la mandature.

Dans le détail, les indemnités mensuelles versées aux adjoints et conseillers municipaux délégués (les conseillers municipaux sans délégation ne touchent pas d'indemnités) s'élèvent globalement à 15 378 euros par mois. Elles sont minorées d'environ 10 %, mais le maire a décidé de baisser ses propres émoluments de plus de 30 %. Il lui sera versé 2 100 euros, au lieu de 3 200 euros pour le maire précédent.

Ces 24 000 euros seront réaffectés à des aides à la mobilité pour rechercher un emploi. Ils seront plus spécialement destinés à aider les jeunes adultes qui ont le projet de passer leur permis de conduire.

Les minorités municipales

« Montbrison-Moingt, proche, active, innovante »



Liliane FAURE



Bernard THIZY



Sylviane LASSABLIÈRE



Bruno CHANVILLARD



Bernadette PLASSE



Fabrice MONOD



Norbert THIZY

« Montbrison bleu marine »

NOUVEAU CINÉMA

La justice a prononcé l'arrêt des travaux aux Jacquins

Suite à un recours suspensif déposé par une riveraine du chantier en mars dernier, le tribunal administratif a ordonné l'arrêt des travaux du complexe cinématographique engagés sur le site des Jacquins. La commune souhaite désormais mettre tous les acteurs de ce dossier qui a alimenté la campagne autour de la table pour réfléchir à une nouvelle implantation en cœur de ville.

L'audience du tribunal administratif de Lyon était fixée le jeudi 10 avril. S'appuyant sur le code de l'urbanisme, le juge des référés a décidé l'arrêt immédiat des travaux.

« C'est un véritable passage en force qui a été fait »

Pour le maire de Montbrison-Moingt : « Lorsque la justice prononce un arrêt suspensif, cela signifie qu'il existait un doute sérieux sur la validité du permis de construire. Il est à nos yeux la conséquence de l'irresponsabilité et de la défaillance de l'équipe municipale précédente sur ce projet. Dès 2010, nous avions organisé un référendum sous contrôle d'huissier à l'issue duquel les Montbrisonnais et Moingtais avaient clairement dit qu'ils ne souhaitaient pas voir le cinéma Rex délocalisé aux Jacquins. Le maire, Liliane Faure, n'avait pas voulu écouter le résultat de cette consultation et s'était entêtée. Ensuite nous avons vécu l'épisode du changement d'architecte, au motif qu'il ne rentrait pas dans l'enveloppe initiale de 3,2 millions d'euros. Cela fournissait l'occasion de repositionner le projet en centre-ville. Là encore, nous n'avons pas été entendus et le changement d'architecte a coûté 82 000 euros à la commune.

Mais la justice nous a donné raison sur toute la ligne, nos inquiétudes depuis cinq ans étaient donc fondées. Cette suspension est la bienvenue car elle stoppe l'hémorragie et le gaspillage d'argent public provoqué par l'équipe précédemment aux affaires. »

« Cinq années ont été perdues, notre équipe doit à présent rattraper ce retard, afin de maintenir intacte l'attractivité cinématographique

sans les fauteuils, sans le son, la vidéo et les écrans, ce qui représente un coût total de 650 000 €. Avec l'ajout des abords immédiats, on arrive à un projet de 6,5 millions d'euros. Ensuite, la Commission Départementale d'Équipement Commercial a à son tour dit non au projet aux Jacquins. Et la Ville a du faire appel à la commission nationale pour obtenir un accord. Enfin, les travaux ont démarré dans un contexte incroyable, quelques semaines avant les élections municipales, ce qui était absolument irresponsable et scandaleux compte tenu de l'état du dossier.

Malgré le recours en référé suspensif, les travaux se sont poursuivis, les fondations ont été coulées ! C'est un véritable passage en force qui a été fait.

« On arrive à un projet de 6,5 millions d'euros »

à Montbrison-Moingt » a poursuivi Christophe Bazile en conférence de presse. Depuis le 11 avril, les pelles mécaniques sont donc parties des Jacquins. La commune met ce temps d'examen de la justice administrative à profit pour rencontrer les acteurs du projet afin de travailler à la validité d'une autre implantation du nouveau cinéma, cette fois en centre-ville.

En effet, la Municipalité est favorable à la construction d'un nouveau cinéma, « plus moderne, accessible » et qui offrira de meilleures conditions de confort aux spectateurs.



La deuxième salle du centre de loisirs rénovée

Les travaux de réaménagement des locaux avaient commencé en 2013 par la salle d'activités. La rénovation de la deuxième salle aussi utilisée pour des réunions de quartier et d'associations est réalisée sous forme de « chantier école » piloté comme chaque année par la direction des affaires sociales de la commune avec ses deux travailleurs sociaux.

Ils sont cette année onze stagiaires (uniquement des garçons, âgés de 16 à 48 ans) de la Maison Familiale Rurale du Parc à Montbrison qui acquièrent une première expérience dans les professions du bâtiment, en participant au chantier de rénovation du centre de loisirs municipal Paul Cézanne, pour une enveloppe d'environ 50 000 euros HT. La commune a décidé de réaliser ces travaux de réaménagement complet par un nouveau « chantier école » qui a débuté en mars et s'achèvera mi-juillet. Sous la conduite de Pierre Pardon, leur chef de chantier sur le terrain, ces jeunes sans qualification professionnelle et demandeurs d'emploi motivés ont commencé par faire place nette dans ce local. En un temps court, ils ont démonté les anciens sanitaires, les placards et le bar peu pratique pour les activités d'un centre de loisirs. Une grande fenêtre du côté jardin a aussi été déposée, remplacée par une cloison en agglos.

UN PLATEAU DE 120 M² MIS À NU

Disposant alors d'un « plateau nu » de 120 m², ces ouvriers du bâtiment en formation ont abordé plusieurs corps de métier au cours des trois mois et demi passés sur ce chantier école commandité par la commune.

Ils ont tout d'abord créé de toute pièce deux faux plafonds superposés, l'un pour abriter vingt centimètres de matériau isolant, l'autre pour recevoir toutes les gaines des fluides et les

appareils de climatisation. Ramené à 2,90 m du sol, le nouveau plafond a été habillé par la pose de dalles acoustiques nécessaires dans un local qui accueille toute l'année de jeunes enfants en nombre et en même temps !

LES SANITAIRES MIS AUX NORMES

La deuxième étape des travaux a consisté à recréer des cloisonnements. Une série de cloisons également dotées d'une couche de matériau isolant, dans un but à la fois acoustique et de sécurité pour le nouveau local de rangement, a matérialisé les nouveaux sanitaires, dont un réservé aux personnes à mobilité réduite, et une douche elle aussi aux normes.

Dans cette partie de la salle ont aussi été installés deux lavabos et un évier double très utiles lorsque des activités de travaux manuels sont programmées au centre de loisirs. Quatre grands placards

ont été repositionnés du côté du local ménage afin de ne pas perdre de place et l'ancien sas d'entrée a été supprimé.

Ce nouvel aménagement répond aux désiderata de l'équipe du centre de loisirs qui se sentait un peu à l'étroit pour certains accueils et activités.



Des locaux mieux isolés, donc mieux chauffés

Des économies de chauffage devraient être réalisées dans la mesure où le bâtiment a été totalement isolé.

Obsolète, l'ancien plancher chauffant électrique a été remplacé par un chauffage au gaz de ville qui apportera à la pièce une chaleur plus stable en hiver. La Ville a profité de cette rénovation pour faire installer par un chauffagiste une chaudière neuve.

La commune a également fait appel à un prestataire extérieur pour remplacer les grandes baies vitrées de l'ancienne pharmacie de Beauregard. L'encadrement bois a été conservé, mais en appui sur un verre en double vitrage pour renforcer le confort phonique et thermique de ces locaux à ossature béton construits dans les années 1970.

ESPACE DES JACQUINS

Un « bikepark » à côté du « skatepark »

Ouvert aux pratiquants depuis le 14 décembre 2013, le nouveau skatepark a été complété par un « bikepark ».

La commune avait commencé par déplacer le skatepark, reculé au niveau du Lieu d'Expression Artistique, ce qui facilite sa gestion par la MJC. Les jeunes et moins jeunes n'ont pas tardé à prendre possession de leur nouvel « outil » de glisse, ils prennent du plaisir à tenter de nouvelles figures en s'engageant dans le « bol » ouvert dont la courbe la plus franche atteint 1,70 m au fond du skatepark.

SIX MODULES EN TERRE

À proximité immédiate de ce skatepark de dernière génération, les invités du « Happy birthday » le 21 juin découvriront aussi un autre équipement, réalisé celui-là

pour les pratiquants de Vélo Tout Terrain et de BMX.

Sur un espace de 2000 m², les services techniques de la commune ont créé six modules en terre (une bosse, une table, quatre transferts)

« Une fois sèche, la terre rouge devient très dure ! »

l'on avait dégagée pour réaliser le nouveau skatepark mais également celle qui venait

du grand trou creusé pour construire le

gymnase Jean Soleillant. C'est un

matériau naturel intéressant, car

une fois compactée et asséchée,

la terre rouge ferreuse résiste bien

au passage des vélos ».

Pour éviter l'irruption d'engins motorisés,

le terrain a été clos. L'éclairage des deux

espaces (skatepark et bikepark) a également

été voté au budget primitif 2014.

La commune profite aussi des beaux jours pour

planter quelques arbres et arbustes, semer le

gazon, installer des bancs publics et mettre

à disposition des usagers des poubelles.

CHANTIER ÉCOLE

Un tremplin pour la formation et l'emploi

Au sein du groupe, cinq stagiaires ont le désir de se présenter directement sur le marché du travail, leur attestation de pré-qualification en poche.

Corinne de Araujo, coordonnatrice du chantier de la MFR du Parc, tient toutefois à préciser que ladite attestation ne vaut absolument pas diplôme et n'est pas reconnue comme tel par l'État.

Certes, elle peut ensuite être confortée par une certification obtenue en suivant des

cours dans un GRETA ou un centre AFPA. Mais à l'issue du chantier école au mois de juillet, Corinne de Araujo encouragera plutôt ces stagiaires à se réorienter vers un cursus de formation classique par la voie de l'alternance.

Trois membres de cette promotion 2014,

dont les deux mineurs âgés de 16 ans, réfléchissent ainsi à un projet de formation autour du CAP charpente. Trois autres stagiaires pourraient aussi intégrer des classes de CAP en plâtrerie et maçonnerie à la rentrée de septembre.

MANGA FRANÇAIS

« Head-Trick », le manga qui monte, qui monte . . .

Depuis le 7 mai, le septième tome de la série montbrisonnaise « Head Trick » est dans les bacs.

Les tribulations footballistiques d'ED et LEG continuent, les frères Chazal (Emeric et Damien pour les scénarios, Jimmy pour la distribution et les produits dérivés) ont creusé leur sillon dans l'univers du manga japonais.

Dans ce septième opus, ils font pour la première fois référence explicite à leur ville natale. Ils ont demandé à leur dessinateur fétiche, le belge K'yat de représenter le stade de football de la Madeleine, transformé « en antre des lionceaux, où la grande épope des lions blancs a commencé ». « Nous voulions renvoyer à quelque chose de mythique dans notre enfance, ce qu'a représenté pour nous l'équipe de Montbrison et sa tribune » témoigne Jimmy.

Les frères Chazal demeurent très attachés à

Montbrison, ce qui ne les empêche pas de vendre leur manga « made in Forez » dans toute la France et à l'étranger.

LE 50000^e FAN DÉPASSÉ EN MARS 2014

L'aventure entamée en 2009 est une belle réussite dans le monde de l'édition jeunesse mais aussi sur la toile. « Lorsqu'on a déposé les premiers chapitres du premier tome sur internet, 35 000 amateurs de mangas se sont inscrits en deux semaines ! En mars 2014, on a dépassé le 50000^e fan. A brève échéance, nous voulons conquérir le marché parisien » annonce encore Jimmy. Rendez-vous est pris pour le « Paris mangas » en octobre.

Dans l'attente, désireux de rester proches



Les frères Chazal ont adressé un clin d'œil à Montbrison en intégrant dans l'histoire la tribune du stade de football de la Madeleine !

de leur public, les « mangakas » montbrisonnais multiplient les séances de dédicaces dans les librairies foréziennes, à la rencontre de leurs lecteurs les plus fidèles (1 exemplaire sur 10 est vendu à Montbrison), ceux qui ont vu naître puis grandir ED, longiligne footballeur aux sept vies.

Head Trick est en vente dans les librairies de Montbrison, ainsi qu'à Carrefour market, Super U et au SPAR de Beauregard et sur internet : www.head-trick.com

Deux siècles de peinture de femmes

Après l'aquarelliste Antoine Barbier en 2013, le musée d'Allard continue de mettre en lumière les créateurs régionaux. Il s'intéresse cette fois aux femmes et présente jusqu'au week-end des Journées européennes du patrimoine (20 et 21 septembre) un beau panorama de deux siècles de peinture féminine.

1890-1910 : LES PEINTRES DE FLEURS À LA SOCIÉTÉ LYONNAISE DES BEAUX-ARTS

Dans le catalogue de l'exposition, le critique et historien d'art Alain Vollerin met l'accent sur les pionnières. Il cite ainsi Gabrielle Brama, fille de Jean Fichet qui exposa à la société des Beaux-arts de 1890 à 1896 et dont le musée présente une belle nature morte aux tonalités très flamandes. Élève de Quost et du Lyonnais Jules Ferdinand Médard, Claudia Bret-Charbonnier (1863-1951) remporta un grand succès avec ses représentations de fleurs dès les années 1895. Autre élève de Médard, sa contemporaine Thérèse Guérin (1861-1933) fut également un peintre de fleurs. En 1910, elle exposa notamment « Roses en deuil », une toile composée à la mémoire de son maître André Perrachon.

Genre renouvelé avec Marthe Chambard-Villon (1899-1992), la fille du peintre Eugène Villon qui exposa à la Société lyonnaise des Beaux-arts sur une très longue période (1921 à 1992). Elle a été très demandée dans les galeries lyonnaises pour l'intensité et la luminosité de ses natures mortes.

1914 : LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE SURVIENT...

Élève de Tollot et Loubet, Victorine Bouvier (1863-1943) que l'on vit régulièrement dans les salons lyonnais s'était déjà éloignée des natures mortes en mettant notamment en scène une gifle (1879)

donnée par une servante dans les cuisines d'une maison bourgeoise !

Très académique au début de sa carrière, Marguerite Charlaix (1883-1939) emprunte ensuite des chemins plus modernes. Dans les années 1910, Léonie Humbert Vignot (1878-1960) peint plutôt les mouvements sociaux, le travail, la guerre. Puis à partir des années 1920, elle préfère représenter des gitanes portant des vêtements très colorés, car ce sont des thèmes plus vendus.

ENTRE-DEUX-GUERRES : L'APPEL DE LA NATURE

Comme l'avait fait en précurseur Hélène Pourra (1835-1911), les femmes sortent du cadre familial pour représenter la nature, l'eau et les bateaux avec Marguerite Portier (1893-1992), une élève d'Antoine Barbier qui plante son chevalet au port de l'île d'Yeu vers 1930.

Participant à de nombreux salons à Lyon et à Paris, cette élève de Jung et de Mangier fit beaucoup pour la cause des femmes dans l'art. En 1927, elle fonde ainsi le Salon des artistes femmes. Comme le souligne encore Alain Vollerin, « des portes s'ouvrirent après la première Guerre mondiale ». Le critique d'art aime à citer Louise

Hornung (1924-1982), qui affectionne l'univers du travail et l'activité des zones industrielles. De même, Anne-Marie Leguillier (1932-2006) pose son chevalet dans les ports comme celui de Hambourg.

1945-1970 : SANZISME ET SINGULIERS DE L'ART

Françoise Juvin Coquet (1926-2010) apporte une touche féminine très colorée à l'univers masculin du Sanzisme au sortir de la seconde Guerre mondiale. Marie-Thérèse Bourrat (1938-), Alice Gaillard (1927-) et Thérèse Contestin (1924-2010) adhèrent quant à elles au mouvement des « Singuliers de l'art ». « Les couleurs sont différentes, des roses blafards, des blancs ectoplasmiques, des silhouettes plutôt que des êtres, des verts glauques, des noirs funéraires ».

Au milieu des années 1980, Myriam Bros (1918-2003), est la première femme qui accède à la présidence du salon du Sud-Est. Cette nomination récompense sans doute ses recherches sur la matière menées depuis les années 1950 et qu'elle immortalise comme une explosion de lave volcanique dans le spectaculaire « Gershwin ». Les femmes artistes sont alors bien entrées dans la modernité.

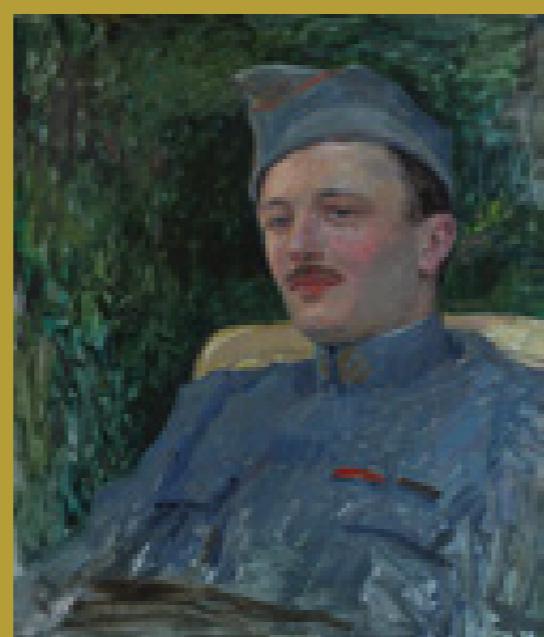
« Je veux être aimée des hommes qui ne m'auront jamais vue, qui demeureront à rêver devant un carré de toile où avec mes couleurs, j'aurais laissé un peu d'âme. »
(Suzanne Valadon, artiste peintre)



Marthe Chambard-Villon, sans titre, 1939



Myriam Bros, Gershwin, non datée



Anne-Marie Léguillier, Péniches à Hambourg, non datée



Marie-Louise Cordier, Portrait de Paul Cordier, 1914

Florence Badol-Bertrand rend hommage aux compositrices

À travers l'exposition « Elles », le musée amène les visiteurs à s'interroger sur la place de la femme dans le monde de l'art, ou plutôt des arts avec la musique.

Le musée a laissé « carte blanche » à Florence Badol-Bertrand, professeur d'histoire de la musique au CNSMD de Paris et au conservatoire Jules Massenet de Saint-Étienne. Comme pour Antoine Barbier, elle a travaillé avec Cécile Camatte pour la préparation de ce petit récital donné dans la salle polyvalente du lycée de Beauregard par les voix de la Maîtrise du Conseil général de la Loire accompagnées au piano par Mathieu Burgard.

Cette fois, le programme chanté ne porta pas sur des œuvres de Claude Debussy, un compositeur homme, mais sur celles de quatre compositrices étouffées à leur époque par « le pouvoir castrateur » de leur frère ou époux. Devant une trentaine de leurs camarades de classe et des fidèles des animations du musée, sept chanteuses et chanteurs solistes de la Maîtrise ont ainsi interprété de courtes pièces de Maria-Anna Mozart, sœur ainée de Wolfgang Amadeus,



Fanny Mendelssohn (1805-1847), l'une des sœurs de Félix, et de Clara Wieck (1819-1896), pianiste adulée mais épouse de Robert Schumann. On pourrait aussi citer Mélanie Hélène Bonis (1858-1937) et Cécile Chaminade (1857-1944) avec un concertino pour flûte mis en valeur par Jeanne Barriol, élève au conservatoire de Saint-Étienne, et Éric Beaufocher, pianiste accompagnateur.

CAFÉ LITTÉRAIRE

La femme artiste... il y a 2000 ans déjà !

Participant chaque année au « Printemps des poètes », le musée a proposé un dialogue fictif entre peintres féminines et femmes poètes. Il a fait appel au comédien stéphanois Jean Navrot qui a répondu aux commentaires historiques de Marie Picard-Daillère.

Dès le XIX^e siècle, Louise Colet (1837) et Julia Daudet (1860) replacent la femme dans l'histoire de l'art telle qu'elle apparaît depuis les écrits de Pline ancien... il y a 2000 ans ! Puis plus tard, Louise de Vilmorin (1939 et 1945), « le cœur plein et les mains vides » l'inscrit dans la société en marche, un sillon creusé au XVIII^e siècle par Élisabeth Vigée Lebrun puis plus encore au XIX^e par Suzanne Valadon « qui forcera le passage et luttera afin d'être reconnue pour son pouvoir de créer » a souligné Marie Picard-Daillère.

Durant ce café littéraire, un lien a aussi été établi avec la chanson et des interprètes du XX^e siècle comme Barbara (« L'absinthe », « Gauguin, lettre à Jacques Brel ») ou très actuelles comme la compositrice Linda Lemay. La deuxième partie de cette rencontre a pris la forme d'une déambulation. Le thème des scènes de genre et du portrait se retrouva dans les mots de Louise Ackermann (« Une femme », 1876), d'Anna de Noailles (« Verdun », 1920) et de la poétesse belge Andrée Sodenkamp. Pour illustrer les florales et les natures mortes,

Jean Navrot a lu des extraits de Marceline Desbordes-Valmore (« Les roses de Saadi ») et d'« Envoyez plus de lettres, seulement des feuilles d'arbres » d'Aliette Audra, poétesse née en 1897.

Enfin l'évolution du traitement du paysage a aussi été abordée par Anna de Noailles (« Les paysages »), Colette (« Les vrilles de la vigne ») et beaucoup plus récemment par Elena Brugo (« Le geste de peindre », 1987).



CONCERT NOMADE

Une nuit empreinte de délicatesse

Lors de cette nouvelle édition de la « Nuit des musées », 180 personnes se sont laissé charmer par les timbres de voix délicats des lycéens maîtrisiens.

Comme l'a souligné Marie Picard-Daillère qui présentait cette nouvelle soirée musicale au musée, imaginée comme « un point d'orgue de l'opération Beaux-arts », « les jeunes se sont laissé porter par les tableaux, ont exprimé par leur voix une vraie émotion dans un contexte privilégié de proximité avec les œuvres et les visiteurs ». La passerelle entre les arts plastiques et la musique a donc fonctionné. Le choix du répertoire par Cécile Camatte, professeur de technique vocale, et le musée a compté pour beaucoup,

les œuvres romantiques pour piano et voix de Cécile Chaminade, de Fanny Mendelssohn ou de Clara Schumann exprimant une douceur, une finesse et une délicatesse tout à fait féminine ! Pour autant, les treize chanteuses et chanteurs qui se sont succédé dans les salles ont montré aux visiteurs des timbres de voix très différents, des nuances d'interprétation et des couleurs vocales diverses, accompagnés au piano par des professeurs (Dominique Gosset et Mathieu Burgard) qui eux aussi ont pris beaucoup de plaisir !



Divertimento ?... pour divertir et se divertir !

Fondé par Maurice Duret en septembre 2012, ce nouvel ensemble regroupe des élèves musiciens du Forez qui revisitent le répertoire classique et jazz. À la demande de la Ville, il se produira dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, le samedi 20 septembre 2012, en la chapelle Victor de Laprade dont la restauration complète vient d'être achevée.

Pourquoi ce nom d'ensemble « Divertimento » ? Son fondateur Maurice Duret, connu pour être aussi le chef du Chœur polyphonique du Forez, explique : « En Italien, ce mot signifie amusement. Je voulais quelque chose de relativement léger, avec l'ambition de divertir les autres mais aussi de nous divertir nous-mêmes ! »

L'organisation de « Divertimento » est à l'image de son concept. Il s'agit d'un ensemble à géométrie variable. « Si je veux les rassembler, je dois pouvoir m'adapter en permanence ! » (Maurice Duret, créateur de Divertimento)

MONTBRISON, TERRE DE JEUNES MUSICIENS QUI NE SE CONNAISSENT PAS

Malgré la difficulté de l'exercice, l'ensemble Divertimento a entamé en septembre 2013 sa deuxième saison d'existence. Sa composition « familiale » est même devenue un atout selon Maurice Duret et son collaborateur Ludovic Demariaux qui partage les morceaux pour flûte à bec avec son frère Vincent. Quelques parents musiciens encadrent aussi ces 15 jeunes âgés de 10 à 16 ans. Les rencontres se font assez naturellement, et à la rentrée 2013, l'ensemble s'est étoffé avec l'arrivée d'un nouveau violoncelliste, un clarinettiste et un violoniste. Au fil des mois, la configuration définitive de Divertimento se dessine selon les envies

« La diversité des pièces jouées permet de faire participer tout le monde » (Ludovic Demariaux, membre de Divertimento)

Au printemps 2013, l'ensemble s'est produit deux fois en public. Durant l'hiver 2014, Maurice Duret a repris son bâton de pèlerin pour proposer « ses » protégés à des lieux culturels du Forez, et répète à qui veut l'entendre : Divertimento est un orchestre talentueux qui n'a qu'une ambition, divertir son public !



Divertimento rassemble sous la bannière du divertissement de jeunes musiciens, comme en témoigne cette photo de famille prise au Calvaire.

musicales des uns et des autres. Maurice Duret et Ludovic Demariaux travaillent pour que ces jeunes puissent se produire en public : « Dans le Montbrisonnais, on recense de nombreux instrumentistes « orphelins » qui pratiquent seulement en classes d'instruments et dans leur cercle familial. L'idée m'est venue de les faire se rencontrer, afin qu'ils puissent s'ouvrir à un répertoire plus vaste. »

DES PIÈCES INDIVIDUELLES QUI SE RENOUVELLENT CHAQUE ANNÉE

La diversité des instruments représentés offre l'opportunité à ces jeunes d'aborder collectivement un répertoire classique et jazz varié.

« La diversité permet de faire participer tout le monde. En 2013, nous avions choisi des extraits du « Carnaval des animaux » de Saint-Saëns, en 2014 ils se retrouvent autour de « La danse de la fée Dragée » de Tchaïkovsky » indique encore Ludovic Damariaux.

Divertimento propose un programme constitué d'une succession de petites pièces de compositeurs célèbres (Philipp Telemann, Joseph Haydn, Camille Saint-Saëns, Piotr Tchaïkovsky, Modeste Moussorgski, Claude Debussy, Béla Bartok), mais aussi de créateurs moins connus du grand public (Fernando Sor, Jacques-Nicolas Lemmens, Edvard Grieg, Francisco Tarrega, Richard Rogers, Arnold Trowell, Jérôme Naulais).

Au printemps 2013, l'ensemble s'est produit deux fois en public. Durant l'hiver 2014, Maurice Duret a repris son bâton de pèlerin pour proposer « ses » protégés à des lieux culturels du Forez, et répète à qui veut l'entendre : Divertimento est un orchestre talentueux qui n'a qu'une ambition, divertir son public !

Maurice Duret a créé une œuvre sur la Passion

Maurice Duret est l'un des trois organistes de la collégiale Notre-Dame. En avril, il a présenté sa dernière création lors d'un concert où il dirigeait également les chanteurs du Chœur polyphonique du Forez.

En l'intitulant « Triptyque sur la Passion pour chœur et orgue », le créateur de Divertimento, plusieurs fois honoré de prix de conservatoire, se place résolument dans une démarche de croyant.

Du jardin des oliviers à la crucifixion, un récitant prononçait les paroles de Jésus Christ, le Chœur polyphonique invitait à la méditation et la composition musicale soutenait la narration, interprétée par Maurice Duret lui-même à l'orgue Callinet.

Par sa nouvelle œuvre, Maurice Duret se situe dans la grande tradition de la musique sacrée. Son « Triptyque sur la Passion pour chœur et orgue » redonne ses lettres de noblesse au dialogue entre musique pour orgue et chant choral, pour le plus grand plaisir des spectateurs présents à la collégiale.

Contact : Ludovic Demariaux au 04 77 76 98 36



« Le trésor de la collégiale » désormais visible de tous

Une quinzaine d'objets religieux anciens appartenant au patrimoine de la commune sont désormais exposés dans une belle vitrine installée dans la chapelle Saint-Aubrin.

Jusqu'alors, ces objets qui couvrent une large période historique et spirituelle allant du XVI^e à l'extrême fin du XIX^e siècle ne pouvaient être présentés au public, faute de mobilier pour les exposer. La Ville de Montbrison a souhaité travailler avec la conservation des antiquités et objets d'art du département, et plus spécialement avec sa responsable Anne Carcel, sur un projet de vitrine sur mesure et sécurisée.

Celle-ci a été imaginée par le musée d'Allard qui a transmis les plans pour réalisation aux menuisiers et plâtriers de la commune. Les électriciens sont également intervenus pour assurer un éclairage contemporain et attractif des vitrines, avec déclenchement à distance, afin de mettre en valeur ces objets précieux qui témoignent de l'importance

de la pratique religieuse à Montbrison depuis le haut Moyen Âge, avant même l'édification de la collégiale Notre-Dame.

RELIQUAIRES DE SAINT-AUBRIN ET CROIX DE PROCESSION

De son côté, Anne Carcel a établi la liste précise de ces objets, en distinguant parmi les objets du culte ceux ayant trait au culte des saints et des croix de procession.

Des ostensorio, calice, ciboire et évangéliaire en vermeil et argent forment un ensemble homogène d'objets religieux remontant au XIX^e siècle, à l'exception d'un calice du XVII^e siècle, le seul objet sacré classé au titre des Monuments Historiques. Mais c'est aussi le cas pour un reliquaire du

XV^e siècle. Mis à part deux statues reliquaires des saints innocents, les autres objets-reliques (XVII^e au XIX^e siècle) se réfèrent au culte de Saint-Aubrin, le saint patron de Montbrison dont la collégiale conserve la châsse (contenant certains de ses ossements) en bronze doré et bois réalisée en 1850.

Enfin, deux belles croix de procession des XVI^e et XVII^e siècle sont toutes deux également classées au répertoire des Monuments Historiques dans la catégorie des objets mobiliers. Les visiteurs de la collégiale Notre-Dame peuvent donc désormais découvrir ces beaux objets du culte en se dirigeant vers le chœur. Ils complètent avantageusement la présentation de vêtements liturgiques dans la chapelle des Lévis.

Aubrin, évêque du diocèse de Lyon

Aubrin (ou Albricus) naquit à Montbrison au milieu du VIII^e siècle et se distingua par sa piété et son sens de la charité. Il devint donc logiquement un prêtre et exerça la charge d'évêque auxiliaire du diocèse de Lyon.

Jusqu'en 1230, les reliques de Saint-Aubrin ont sans doute été conservées dans une chapelle édifiée sur la colline du Calvaire jusqu'à leur récupération par le puissant chapitre de la collégiale Notre-Dame qui bénéficiait de la

protection des comtes de Forez. Elles ont alors rejoint « le trésor de la collégiale » qui aujourd'hui a logiquement trouvé sa place... dans la chapelle Saint-Aubrin, près du chœur !

La musique romantique de Beethoven à la collégiale

En 2014, l'Estival de la Bâtie organisé par le Conseil général de la Loire est de retour à Montbrison.

Le 2 juillet en la cathédrale Saint-Charles de Saint-Étienne puis dès le lendemain en la collégiale Notre-Dame de Montbrison,

« deux lieux emblématiques du territoire ligérien », trois courtes œuvres de Ludwig van Beethoven seront proposées aux mélomanes.

Pour les voix, le Département a mobilisé une centaine de choristes et de musiciens sur scène issus de chorales de toute la Loire. Ils seront accompagnés par le chœur de musique sacrée Agachor. Tous ces chanteurs suivront la baguette de Laurence Faricier, ancienne élève de la Maîtrise du Conseil général de la Loire qui partage son temps entre l'enseignement de la musique, la direction de chœurs et une carrière de soliste mezzo-soprane.

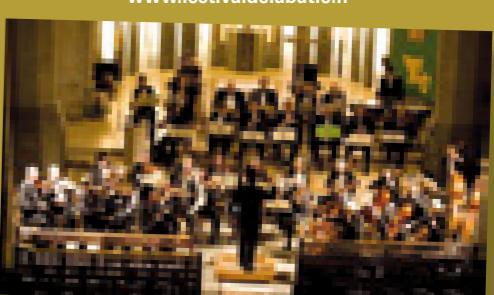
Le concertino pour piano en sol majeur est reconnu comme étant un chef-d'œuvre de la littérature pour piano. Crée le 22 décembre 1808 au théâtre de Vienne, il ne fut pas la seule pièce jouée lors de ce concert historique. Beethoven présenta aussi sa « fantaisie pour piano, chœurs et orchestre en do mineur ».

Sept années plus tard, le maître allemand créa une cantate pour orchestre ne comportant qu'un mouvement marqué par une alternance d'un tempo lent et d'un autre plus vif.

quant à lui à la tête de l'Ensemble symphonique Telemann.

Enfin la partition de piano sera confiée à Jamal Moqadem, professeur de piano au conservatoire national supérieur de Lyon.

**Jeudi 3 juillet, en la collégiale Notre-Dame, 20 h 30.
Entrée plein tarif : 18 euros.
Informations et réservations au : 04 77 49 90 20 ou www.estivaldelabatie.fr**



La première journée du nouveau maire

L'agenda du nouveau maire a été dense au cours de cette période d'installation, entre visites de services municipaux et de site de travaux, rencontre avec les chefs d'entreprise du club For'Act et les responsables des associations d'anciens combattants, goûter des personnes âgées et inauguration de la nouvelle antenne du Conseil général de la Loire.



8H30 : EN MAIRIE DE MONTBRISON :

Dès son arrivée, le nouveau maire Christophe Bazile a rencontré les cadres de la Ville, en particulier Dominique Gauchet, directrice générale des services. Au cours de la première matinée de travail, ils ont balayé ensemble les principaux dossiers en cours. À cette occasion, en présence également de Frédéric Fleury, directeur des services techniques et son adjointe Carole Jacquin, le nouveau maire a insisté auprès d'eux sur la nécessité impérieuse d'apporter aux habitants une réponse rapide par rapport à des requêtes relevant de la vie quotidienne.

10H30 : A MOINGT



Christophe Bazile a également tenu à déposer une gerbe aux deux monuments aux morts de Montbrison-Moingt, aux côtés des présidents des trois associations d'anciens combattants. « Les noms de nos concitoyens de Moingt sont inscrits sur ce monument, je veux rendre hommage à leur courage et à leur patriotisme »

a-t-il déclaré devant l'obélisque de la place de la mairie annexe de Moingt où il avait été rejoint notamment par Cécile Corré, conseillère municipale aux cérémonies mémorielles.

11H : AU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL



municipaux qui toute l'année travaillent en extérieur pour garantir la propreté des rues, des boulevards, des avenues et des places.

12 H 15 : AU JARDIN D'ALLARD



En compagnie de son jeune adjoint à la voirie, à la circulation et au stationnement Olivier Gaulin et de plusieurs élus de la majorité municipale, Christophe Bazile a poursuivi par une première visite du Centre technique municipal.

Après avoir salué Martial Vernay, responsable du pôle des fluides et découvert les ateliers de menuiserie et de plâtrerie-peinture, ils ont rencontré les 30 agents du service « espace public ». « Durant ce mandat, nous souhaitons accorder une importance particulière au traitement des voiries et à la salubrité. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité vous rencontrer dès notre première journée » ont-ils déclaré à ces agents



Au monument aux morts du jardin d'Allard, le maire de Montbrison-Moingt était accompagné

11H30 : PREMIER CHANTIER AU CALVAIRE

Sous le centre musical, le grand et haut mur de la rue des Fours banaux, qui soutient le parking du tribunal, est fragilisé par de longues lézardes particulièrement visibles en pignon et au milieu de la rue où un grillage de protection a même été posé par la commune. « Nous avions adopté quelques dispositions d'urgence, mais dans la foulée, nous avons commandé une étude à un cabinet extérieur spécialisé pour voir ce qu'il fallait faire. Ses conclusions indiquent que les pierres continuent de s'écartier, il faut intervenir sans trop tarder pour la sécurité des habitations riveraines » a indiqué au maire Frédéric Fleury, directeur des services techniques.

L'ordre de service a été passé dans les jours

qui ont suivi et ce chantier de confortement du mur a débuté au tout début du mois de juin. Pour des raisons de sécurité évidentes il nécessite de neutraliser la rue durant au moins six semaines.

d'Alain Gauthier, premier adjoint, et par deux enfants du Conseil Municipal Enfants tirés au sort, Clara Bonnefoy, scolarisée à Moingt, et Théo Popier, élève de l'école de Chemin rouge. « J'ai souhaité que ces enfants soient à mes côtés pour que, toutes générations confondues, nous nous souvenions qu'il y a cent ans, la première guerre mondiale allait entraîner la mort de centaines de milliers de nos compatriotes tombés au champ d'honneur » a encore insisté le nouveau maire.

12 H 45 : AVEC LES CHEFS D'ENTREPRISE



Le temps du déjeuner a pris la forme d'une première réunion de travail avec les chefs d'entreprise du club For'Act. Jean-Paul Forestier,

conseiller municipal délégué à l'économie, et Claude Bertier, adjoint à l'urbanisme, ont également pris part à ce temps d'échanges. Le développement économique et la lutte pour l'emploi constituent une priorité forte pour Christophe Bazile et son équipe municipale. Il rencontrera donc souvent les chefs d'entreprise, d'autant plus qu'il a aussi été élu premier vice-président de la Communauté d'agglomération Loire Forez en charge de l'économie.

16 H 15 : A LA NOUVELLE ANTENNE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE



dans les différentes salles par le président du Conseil général de la Loire Bernard Bonne qui a insisté sur la démarche environnementale du bâtiment et la qualité des espaces interservices, comme la salle de réunion en rez-de-chaussée, d'une capacité d'environ cent chaises, qui pourrait aussi fort bien accueillir, en accord avec le Département, des réunions organisées par la Ville.

19 H 30 : DE NOUVEAU EN MAIRIE

Cette journée a aussi été marquée par la tenue du premier conseil des adjoints et conseillers municipaux délégués, dans la salle du conseil municipal. Il s'est achevé à 23 heures. Il s'agit d'un rendez-vous hebdomadaire, durant lequel sont débattus les dossiers municipaux importants du moment.



14 H 30 : A L'EHPAD DES MONTS DU SOIR

15 H 15 : AU FOYER RÉSIDENCE DES PERSONNES ÂGÉES



La première après-midi a été consacrée à des visites de courtoisie rendues aux personnes âgées de la cité. Accompagné cette fois de Martine Grivillers, adjointe aux actions sociales et solidarité et de Claudine Poyet, conseillère municipale qui se penchera également sur les questions autour du vieillissement, il s'est rendu dans deux établissements publics.

Les élus municipaux ont d'abord été accueillis à l'EHPAD des Monts du soir où ils ont rencontré des personnes très âgées et dépendantes. Ils ont pu également prendre la pleine mesure des problématiques actuelles posées dans les maisons de retraite médicalisées. « Nous disposons de 209 lits, dont 14 places en Pôle d'Activité et de Soins Adaptés et 24 lits pour les victimes de la maladie d'Alzheimer. Nous constatons que nos résidents sont de plus en plus dépendants physiquement, psychologiquement et cognitivement, ce qui nécessiterait une prise



Les chantiers de voirie du premier semestre

Dans la rue du Stade

La chaussée longeant le complexe sportif de la Madeleine était relativement dégradée, aujourd'hui les nids de poule ont disparu !

Ce chantier de voirie a commencé par des travaux en sous-sol pour installer une nouvelle canalisation d'évacuation des eaux pluviales, financés à parts égales par la Communauté d'agglomération Loire Forez et la Ville de Montbrison.

En revanche, la commune a pris en charge les aménagements liés à la voirie de surface proprement dite. Des nouvelles bordures offrant un aspect granité ont été posées des

deux côtés de la chaussée, permettant de créer des trottoirs dignes de ce nom.

Dans le même temps, la route a été nivelée par la pose d'une couche de cailloux sous une bande circulante toute neuve. La commune a profité de cette rénovation de chaussée

pour matérialiser clairement les espaces de stationnement aux abords du stade de la Madeleine.

Les riverains et usagers du stade disposent



Dans la rue de l'Abbaye

Il y a quelques semaines, le secteur de la rue de la République était animé par une effervescence peu coutumière autour de la nouvelle antenne montbrisonnaise du Conseil général de la Loire !

Pour le compte de la Communauté d'agglomération Loire Forez (90 % du coût des travaux) et de la Ville de Montbrison, une entreprise de travaux publics a achevé l'aménagement de la rue de l'Abbaye qui desservira à terme le nouveau groupe scolaire Brillié construit par la Ville de Montbrison-Moingt.

La pose de l'enrobé noir sur une centaine de mètres a apporté la touche finale à un aménagement qui avait débuté par la pose de bordures matérialisant un nouveau trottoir du côté de l'antenne du Département. De nouveaux candélabres ont été installés et les câbles utilisés pour l'éclairage public ont été enterrés par le syndicat d'électricité de la Loire. Les travaux dans la rue ne sont pas

Un quartier dont la population va grossir

totalement terminés. En effet, les maçons de la Ville de Montbrison doivent à leur tour intervenir pour reconstruire les murs de limite de parcelle qui lui appartiennent et qui ont fait l'objet d'une négociation avec les riverains.

Voie d'accès de l'ancienne usine Brillié qui fabriquait les horloges du même nom, la petite rue de l'Abbaye est amenée à être de plus en plus empruntée à moyen terme, dès maintenant par les agents du

Conseil général de la Loire regroupés dans la nouvelle antenne, mais aussi dans le futur par les familles qui se rendront au groupe scolaire Brillié et par les habitants des deux petits immeubles en cours de construction en bordure de la rue des Jardiniers.

La commune a parallèlement aménagé le

nouveau carrefour avec la rue de la République, axe lui aussi très fréquenté par les véhicules venant de Savigneux. Le trottoir a été élargi, un îlot sécurise la traversée de la chaussée par les piétons et des feux tricolores, clignotants aux heures creuses, ont pour vocation d'organiser la circulation des véhicules, dense dans ce secteur d'entrée de ville.



Dans la rue des Tulipes

Située à Moingt, la rue des Tulipes s'achève en impasse, mais il s'agit aussi d'un quartier en mutation avec la construction de nouvelles habitations.

Là encore, l'état de la chaussée laissait à désirer. Avec l'aide de la Communauté d'agglomération Loire Forez pour la partie assainissement, la commune reprend donc actuellement l'ensemble de la chaussée, sur une longueur d'environ 250 mètres.

Elle a demandé au Syndicat d'électricité de la Loire (SIEL) d'enterrer les câbles d'éclairage public et remplace les anciens mâts par de nouveaux candélabres plus modernes. Un espace de retourneur pour les véhicules venant relever

les conteneurs à déchets a été prévu et ERDF a installé un nouveau transformateur pour desservir les nouveaux logements.

A niveau de la chaussée roulante elle-même, la commune a souhaité élargir la voirie afin de rendre le quartier plus accessible. Un trottoir aux largeurs réglementaires est créé sur un côté. Plus globalement, la rue a dû être mise à niveau et consolidée par l'apport de nouvelles couches de cailloux.



Les serres municipales passent à l'eau brute

Jusqu'alors, les serres municipales utilisaient de l'eau potable pour l'arrosage des plants et des semis. L'installation d'une station de pompage in situ permettra de prélever de l'eau brute dans le canal du Forez qui s'écoule à proximité immédiate.

Le cours du canal du Forez longe tout simplement les serres municipales installées au cœur de la zone d'activités de Vaure.

Un local technique est donc construit par un groupe de jeunes en chantier école de la commune pour abriter les installations liées à une pompe de relevage au débit de 40m³ par heure et à une cuve aménagée sous le local pour stocker l'eau de manière temporaire.

Une pompe qui prélevera 700 m³ d'eau chaque année À ce niveau également, l'eau du canal, sans être totalement assainie, apparaîtra tout de même claire car elle subira un prétraitement et une désinfection par un système de filtration au sable notamment.

Cette anomalie appartiendra bientôt au passé, car la Ville a pris la décision de doter les serres municipales d'une prise d'eau directe sur le canal du Forez, ce qui représente moins de dix mètres de canalisation et une économie non négligeable en matière de coût de traitement.

Saisissant l'opportunité de ce nouvel aménagement, la commune souhaite également que cette prise d'eau puisse être reliée au nouveau centre technique municipal qui se situera également à proximité, dans cette même zone de Vaure, dans les anciens locaux de l'entreprise « Tecnimodern ».

Il suffira d'installer une canalisation depuis la station de pompage et le nettoyage des véhicules municipaux pourra également être réalisé avec de l'eau brute, ce qui générera d'autres économies de traitement des eaux pour un volume plus important d'environ 1500 m³ par an.

UNE NOUVELLE CUVE POUR TRAITER LES EAUX USÉES

Le service des eaux de la commune a profité de ce chantier pour revoir également le traitement des eaux usées de ces mêmes serres municipales.

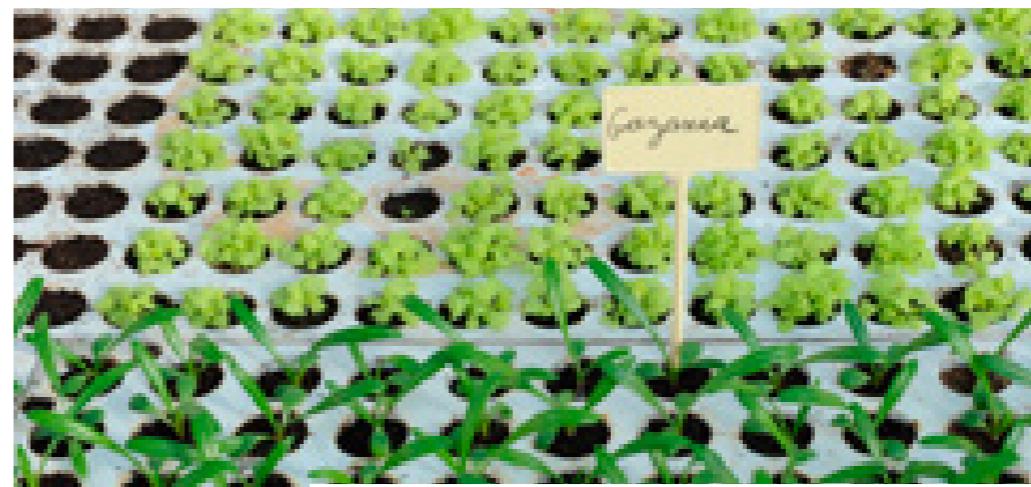
Non loin de la station de pompage, une cuve en résine composite a été enterrée à quatre mètres de profondeur. Elle assurera le traitement des eaux usées produites par l'activité des serres et rejetées auparavant dans le milieu naturel, dans un simple fossé. Là encore, une pompe de relevage a été glissée à l'intérieur pour pouvoir renvoyer les eaux collectées vers le réseau public des eaux usées dont la canalisation emprunte la rue voisine.

Cet autre équipement représente aussi un véritable progrès dans la gestion des eaux par la collectivité engagée sous de multiples formes dans la voie d'un développement durable respectueux de la ressource en eau plus que jamais précieuse.

LE CHIFFRE

100 000

Ces nouveaux équipements installés au sein des serres municipales ont été financés en totalité par la Ville de Montbrison, à hauteur de 100 000 euros.



Entre nature et culture

Par un temps très ensoleillé, les Montbrisonnais ont déambulé dans les allées du jardin d'Allard. Ils y ont rencontré les jardiniers municipaux, Jean Blanchet entouré de ses vieux outils, les apiculteurs de l'Abeille du Forez, Catherine Savel ou encore Annie Guigneton et ses chanteuses de Coin de rue...

Cette nouvelle édition des « Rendez-vous aux jardins » a eu les faveurs de la météo ! En milieu d'après-midi, les Montbrisonnais ont donc pris du plaisir à arpenter les allées ombragées autour de l'enclôs aux animaux et à échanger entre amis autour du bassin.

Participant au « Rendez-vous national des jardins » depuis plusieurs années, la Ville de Montbrison-Moingt et ses partenaires associatifs les a aussi invités à s'informer sur les techniques pour obtenir un beau jardin avec les jardiniers de la commune et les pépiniéristes Berger et Plagneux.

Pour cela, il vaut mieux fabriquer son propre compost, comme l'ont rappelé les

ambassadrices du tri de la Communauté d'agglomération Loire Forez, et utiliser les bons outils, qu'ils soient modernes ou beaucoup plus anciens, comme ceux exposés par Jean Blanchet.

Traditionnellement, le « Rendez-vous aux jardins » de Montbrison associe nature et culture. Les équipements culturels de la commune se mobilisent.

Le Musée d'Allard est en accès libre, la bibliothèque présente des livres sur les jardins et a demandé à Catherine Savel d'animer un atelier de réalisation de fleurs en papier qui a connu un grand succès, les peintres des Tupins initient les enfants au dessin et

les adhérents exposent leurs œuvres, une cinquantaine de toiles peintes cette fois.

Eric Bono a présenté en avant-première sa dernière création

A côté de la statue de Diane Chasseresse, les chanteuses de la compagnie Coin de rue et les 30 enfants de l'orchestre du GAMM et de la classe de flûte ont installé une ambiance très musicale dans le jardin d'Allard, comme un préambule au concert donné par les enfants des écoles de Moingt et Chavassieu puis par Eric Bono associé à Christelle Jacques dans un registre très surprenant d'homme des bois habité... par les touches d'un piano !



DANS LES ÉCOLES

Sur une musique d'Eric Bono

En septembre 2013, le compositeur et interprète Eric Bono, sollicité par la direction des affaires culturelles de la Ville, a rencontré pour la première fois les 25 élèves de CE2 de l'école de Moingt et les 26 CE2 de l'école Chavassieu.

Il leur a d'abord demandé de se glisser dans les greniers et débarras de leurs parents pour dénicher de vieux objets. « Je suis un artiste « récupérateur », Montbrison a trouvé intéressant de transposer ce concept avec des enfants de primaire. Mais je voulais avant tout monter un vrai projet artistique. »

Spécialement pour « Rendez-vous au jardin d'Allard », Eric Bono a composé une pièce lancinante de 10 minutes pour guitare. Mais

au jardin d'Allard, il a surtout rendu hommage à l'investissement des écoles. « L'artiste que je suis n'a été qu'un vecteur. Les enfants ont créé et décoré les instruments, ont écrit les textes ».

Il leur a d'abord demandé de se glisser dans les greniers et débarras de leurs parents pour dénicher de vieux objets. « Je suis un artiste « récupérateur », Montbrison a trouvé intéressant de transposer ce concept avec des enfants de primaire. Mais je voulais avant tout monter un vrai projet artistique. »

Eric Bono a partagé l'accompagnement musical avec Sophie Guillier à l'accordéon et

à la guitare. Tromboniste de formation, Camille Dijoud a quant à elle réchauffé l'atmosphère en fin de journée en dirigeant les enfants dans un numéro inédit de percussions corporelles applaudis par leurs parents !

LES INTERVENANTES « MUSIQUE » TRÈS MOTIVÉES



Sensible à la nature et à l'écologie, Eric Bono a demandé aux enfants d'utiliser des matériaux de récupération pour fabriquer des instruments de musique.

Une nouvelle vitrine pour le Département et pour la ville

Les 120 agents des services du Conseil général de la Loire dans le Monbrisonnais sont enfin regroupés sur un seul et même site, dans un bâtiment « environnemental » implanté dans le quartier de la future école Brillie.



Le premier mois de Christophe Bazile a été marqué par une « inauguration forte ». En effet, le 25 avril dernier, le président Bernard Bonne a guidé les élus locaux, dont de nombreux maires de l'agglomération, dans les quatre niveaux de la nouvelle antenne monbrisonnaise du Conseil général de la Loire.

Un dossier encouragé par « Philippe Weyne lorsqu'il occupait le fauteuil de maire » a rappelé le président Bonne. « Cette antenne à l'identique de celle de Roanne est aujourd'hui réalisée dans de très bonnes conditions ! Je souhaite qu'elle

nous donne une visibilité forte au niveau de notre compétence sociale. » Ce bâtiment moderne, imaginé par l'architecte Aline Duverger, offre en effet plus de 3900 m² de surfaces utiles sur un terrain de 8000 m².

Cette nouvelle « vitrine » en entrée de ville a permis de regrouper l'ensemble des agents du Département qui intervennent sur le territoire forézien, c'est-à-dire ceux des pôles « vie sociale » et « aménagement et développement durable », ainsi que l'antenne du cabinet du président et la Maison Loire autonomie, services auparavant

dispersés dans la ville.

LE PUBLIC ACCUEILLI DANS DE MEILLEURES CONDITIONS

Ces nouveaux locaux répondent aux exigences du développement durable, par l'utilisation de 750 m² de panneaux photovoltaïques et l'implantation de deux serres bioclimatiques. Ils permettent surtout au Conseil général d'offrir un gain de confort notable à ses propres agents et aux usagers qui peuvent s'adresser à présent à un accueil centralisé pour leurs démarches.

Le Conseil général n'a pas, pour autant, quitté le quartier de Beauregard. Au rez-de-chaussée de la « tour bleue », au 11, rue Fernand Léger, les assistances sociales de secteur continuent de recevoir les familles, sur rendez-vous uniquement, du lundi au vendredi.

EMPLOI

L'Adie recherche des bénévoles



Pionnière du microcrédit en France, l'Adie (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) est une association reconnue d'utilité publique créée en 1989 par Maria Nowak, diplômée de l'IEP Paris puis fondatrice du Réseau européen de micro-finance en 2003.

L'Adie propose aux personnes sans emploi exclues du système bancaire classique une aide à la création de leur propre activité. L'Adie intervient pour l'obtention d'un micro-crédit, mais accompagne également les micro-entrepreneurs avant, pendant et après la création de leur entreprise afin d'en assurer la longévité.

Relayée dans toutes les régions par 1400 bénévoles, l'association a permis en 25 ans d'existence la création de près de 94000 entreprises et contribué à la réinsertion de plus de 100000 personnes par l'attribution de 131000 micro-crédits. Au bout de deux années d'existence, plus d'une entreprise sur deux est pérenne.

**Antenne de Saint-Étienne - Maison de l'Emploi
18, avenue Augustin Dupré à Saint-Étienne
Contact : Jérémie Gonzalès, délégué territorial
0675619239, jgonzales@adie.org, www.adie.org**

SÉNIORS

Les aînés se retrouvent pour le goûter

Offert par le Centre Communal d'Action Sociale de Montbrison-Moingt, le goûter dansant du printemps a réuni 262 personnes âgées.

À l'espace Guy Poirieux, les seniors ont passé une journée très agréable, faite de bonne humeur, de rencontres et de nostalgie. 262 personnes âgées de 70 ans et plus (dont 12 personnes qui sont reçues à l'accueil de jour Volubilis, 18 résidents du Foyer Résidence et 15 de la maison de retraite) ont donc participé au goûter dansant, choyés par les agents municipaux rattachés à la direction des affaires sociales.

Le maire Christophe Bazile s'est également adressé à chacun d'entre eux, en reprenant à son compte les mots de la poétesse Ghyslaine Delisle : « Vieillir en beauté, c'est être fier d'avoir les cheveux blancs, car pour être heureux, on a encore le temps. » (Ghyslaine Delisle, poétesse)



Christophe Bazile s'est longuement entretenu avec les anciens.

Les Amis de la colline sont retournés au pied des remparts

En 2014, les bénévoles de l'association ont poursuivi leur travail de remise en valeur du site. Ils ont cette fois nettoyé la partie la plus haute des fortifications de l'ancien château aujourd'hui disparu des comtes de Forez.

Après les remparts du côté du boulevard Duguet, le clos des Quatre vents et la maison d'habitation auparavant occupée par la radio de Montbrison, la tour de la Barrière et les salles voûtées médiévales attenantes, les amis ont de nouveau investi une portion des anciennes fortifications du château comtal, visibles en empruntant la petite rue Saint-Aubrin.

Pendant plusieurs semaines, une dizaine de bénévoles de l'association s'est relayée sur le site pour un travail physique, avec l'objectif de « dégager ces remparts » aux appareillages maçonnis hétéroclites témoignant de différentes périodes de construction... depuis le XIII^e jusqu'au XIX^e siècle.

DÉSHERBAGE ET DÉGAGEMENT DES ANCIENS MURS D'ENCEINTE

Les Amis de la colline ont commencé par désherber le site, couper les arbustes qui compromettaient la pérennité des murs et rassembler les pierres éboulées. Dans le même temps, ils ont déconstruit une petite maison qui tombait en ruine suite à un incendie.

Un nouvel itinéraire de balade dans la ville

À terme, ils ont aussi la volonté d'aménager le clos des quatre vents pour faire un théâtre de verdure en créant de nouveaux accès à partir des remparts de la rue Saint-Aubrin. Ils ont d'ailleurs déjà commencé à ouvrir le site désormais accessible directement depuis le début de la rue de la Providence.

Les locaux des Amis du Calvaire se situent au 1, rue de la Providence. Permanence chaque vendredi de 15 heures à 16 h 30. Contact : 06 78 49 15 18 calvaire@montbrison.eu



Des éléments de la deuxième enceinte du XIII^e siècle

La base des murs comporte plusieurs niches de bonne taille dotées de belles voûtes en pierre encore parfaitement en place.

Les Amis de la colline ont alors pensé à des départs d'anciennes caves, mais Christophe Mathevot les a éclairés : « Ce type de construction est typique du XIII^e siècle. Par souci d'économie de pierres, les bâtisseurs de l'époque laissaient des ouvertures à la base des murs aussitôt remblayées. Cette particularité permet d'affirmer que nous sommes bien en présence d'éléments maonnés ayant appartenu à la seconde enceinte édifiée autour de 1230 ».

L'urbanisme médiéval bouleversé au XVIII^e siècle

Christophe Mathevot est un archéologue professionnel travaillant à la Diana. De février à juin 2014, avec l'accord de la commune, il a réalisé de nouveaux sondages au pied de la tour de Barrière pour mieux connaître les anciens remparts du Moyen Âge.

Les amateurs d'archéologie ont pour habitude de le voir commenter des visites sur le site du château de Couzan. Mais Christophe Mathevot s'intéresse aussi de près à l'ancien système de défense de Montbrison. Il a été autorisé par la Diana à mener une étude sur les fortifications de Montbrison dont il subsiste des vestiges importants dans le secteur du Calvaire.

Avec des étudiants en archéologie et un confrère de l'INRAP, ils ont réalisé une nouvelle campagne de sondages archéologiques au pied de la tour de la Barrière pour mieux comprendre l'organisation des fortifications et de l'urbanisme urbain à une époque de prospérité pour la famille des Guy, comtes de Forez.

« La problématique de cette étude était de savoir où se situaient exactement les fortifications du XIII^e siècle mais aussi l'implantation des bâtiments fonctionnant avec ce système de défense car l'urbanisme des XVI^e et XVII^e siècles a complètement masqué l'organisation médiévale ! » a constaté Christophe Mathevot.

UN MUR ASSEZ ÉPAIS MIS AU JOUR À L'AVANT DE LA TOUR

Des relevés minutieux et une observation très précise ont permis de découvrir des témoignages du passé. « Grâce à un morceau de bois encore piégé dans les maçonneries, on a pu dater précisément l'implantation du hourd

défensif dans la partie supérieure de la tour. Au sol cette fois, on a dégagé les restes d'un mur épais qui laisse présager l'existence d'une fortification postérieure à la tour. »

Christophe Mathevot révélera au public le résultat de ses nouvelles recherches lors d'une balade historique organisée dans le cadre des Journées du patrimoine le dimanche 21 septembre (15 heures).



Les archéologues se sont intéressés à la tour de la Barrière et à son environnement bâti.

Un nouvel enduit pour le mur extérieur de « Cherblanc »

La salle de basket de Montbrison a été construite il y a presque 70 ans, vingt ans avant l'émergence du quartier de Beauregard ! Ayant subi l'usure du temps, les enduits de façade étaient abîmés, la commune a donc décidé de les reprendre.



TOILE DE PROTECTION EN FIBRES ET ENDUIT PROJETÉ

Le plus ancien gymnase de Montbrison et l'une des plus anciennes salles de sport en France fermée et dédiée à la pratique du basket-ball a été édifiée en mâchefer, matériau emblématique du Forez suite à l'exploitation des mines. Au fil du temps, les enduits de façades s'étaient sensiblement dégradés, en particulier le mur de rebond utilisé également en partie basse par les tennismen du Tennis Club Montbronnais. Des fissures étaient apparues en tête de mur et des morceaux s'étaient même détachés au cours des derniers mois, posant la question de la sécurité. La commune n'est pas intervenue sur la fresque elle-même représentant un bord de mer et réalisée en 1998 par l'artiste décoratrice Véronique Peytour dans le cadre de « Dynamic jeunes ».

Mais elle a mobilisé une enveloppe d'environ 10 000 euros HT et missionné une entreprise chargée de restaurer totalement le haut de ce long mur en pignon où l'on trouve également un oculus central qui apporte de la lumière naturelle à la salle. Cette ouverture a d'abord été rénovée par l'implantation d'un cerclage métallique qui la rend étanche. Puis les maçons ont « piqué » totalement cette partie du mur, soit une surface importante d'environ 130 m². Afin de garantir sa pérennité, ils ont ensuite placé une toile en fibres sous une double couche d'enduit projeté, taloché et lissé pour la finition. Une bavette métallique a aussi été positionnée afin de protéger la fresque en cas d'écoulement d'eau le long de la façade.

HISTOIRE BRÈVE On y joue au basket depuis 67 ans !

Créé en 1934, le Basket club Montbronnais a joué au départ en extérieur, sur la place Bouvier puis à l'emplacement des terrains de tennis actuels.

En 1946, année de la première édition du tournoi international de Pâques (à l'époque pour les seniors), il a été l'un des tout premiers clubs français à se doter d'une salle spécifiquement dévolue au basket et lui a donné le nom d'un mécène et dirigeant du club (à la fin des années 1930), Jean-Pierre Cherblanc, disparu prématurément.

La toiture de la maternelle d'Estiallet rénovée

La toiture terrasse située au-dessus de l'espace accueil de l'école maternelle était abîmée et posait des problèmes d'étanchéité. Elle a été totalement renouvelée par la pose d'un nouveau revêtement.

Des traces d'infiltration étaient apparues autour des puits de lumière en plexiglas. En extérieur, en raison de la chaleur estivale, les graviers étaient non plus posés mais incrustés dans la membrane de protection.

La

commune a donc décidé de rénover sans plus tarder cette partie de toiture.

Elle a confié à une entreprise ligérienne le soin de démonter l'ancienne membrane en goudron hors d'usage ainsi que les dalles d'isolant en mousse. Elle a ensuite replacé des matériaux neufs à l'identique, sur une superficie d'environ 120 m². Un matériau isolant plus épais a été reposé, puis deux couches de goudron et une autre



Des étudiants de la MFR ont joué au député européen

Dans le cadre de « Montbrison cœur d'Europe », une trentaine d'élèves de la Maison Familiale Rurale de l'avenue d'Allard en bac pro ST2S et BP JEPS ont pris part à un jeu de rôle de « simulation parlementaire » proposé par la Maison de l'Europe et des européens de Lyon avec le soutien de la Commission européenne.

La Ville de Montbrison-Moingt et les relais de la Commission européenne en France sont partenaires depuis plusieurs années. En mars, une trentaine d'étudiants de la Maison Familiale Rurale de l'avenue d'Allard ont été plongés dans le vif du sujet. En lien avec deux de leurs enseignants (Isabelle Bonhomme et Christelle Coulomb), la commune a demandé à quatre animateurs de la Maison de l'Europe d'intervenir en classe durant une matinée. Aidés par Cécile Daumas et Lucas Bellanger, deux jeunes effectuant un service civique au sein de l'association « Unis-Cité », Alexandre Lemonon, animateur jeunesse citoyenneté et Victor Gnis, responsable du pôle formation au sein du centre Europe direct lyonnais, ont introduit leur propos par une présentation en réunion plénière de l'histoire de la construction européenne.

LES « EURO-PRAVAGMATIQUES » L'EMPORTENT !

Dans un second temps, ces étudiants se sont répartis dans trois salles de l'établissement, avec l'objectif

L'Union européenne est à leur programme

Cette action a concerné une vingtaine de jeunes filles en âge de voter (18 à 20 ans) qui passent leur bac professionnel des Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S) et dix étudiants qui ont intégré une formation en brevet professionnel loisirs tous publics (BP JEPS) en octobre 2013.

Les questions européennes sont abordées au cours de leur formation, mais ils peuvent aussi y être confrontés durant leur vie professionnelle comme l'a rappelé Isabelle Bonhomme : « En ST2S, l'Europe et la construction européenne figurent au programme de première. De plus, ces jeunes filles suivent aussi un cours de philosophie sur les échanges, la compréhension des notions de réciprocité dans notre monde marchand.



Quant aux élèves en BP JEPS, ils ne peuvent ignorer les réglementations européennes dans l'exercice de leur métier. En tant que futurs directeurs de centres sociaux et de MJC, ils peuvent être amenés à organiser des échanges entre jeunes européens.

INFORMATION ET SENSIBILISATION

Les scolaires avaient rendez-vous dans le Bus de l'Europe

Le 19 mai, le Bus de l'Europe est revenu à Montbrison pour sensibiliser les Montbrisonnais et Moingtains aux questions européennes.



Pour tout savoir sur l'Union européenne :

www.europa.eu
ec.europa.eu/France
www.europarl.europa.eu
rencontres.touteurope.eu
www.europedirectfrance.eu



les PME et empêcher la fuite des cerveaux. En leur âme et conscience, les étudiants ont retenu le projet des « euro-pragmatiques » à une large majorité, verdict plutôt encourageant car ils se sont montrés très ouverts au renforcement des collaborations entre pays de l'Union.

Le 25 mai, ils voulaient tous voter !

En partenariat avec la commune, dix étudiants en BP JEPS à la MFR sont allés interroger leur entourage sur les notions de citoyenneté et de valeurs européennes.

Ils se prénomment Mathias, Téo, Jordan, Charlotte, Rémi, Raphaëlle, Adeline, Naëwelle, Hélène ou encore Sophie. Ils résident dans la Loire, le Rhône ou l'Isère.

Agés de 20 ans, ils ont pour autre point commun de préparer un BP JEPS à la MFR de l'avenue d'Allard et sont déjà intégrés dans le monde du travail. En lien avec la direction de l'établissement, la Ville de Montbrison leur a demandé de réfléchir à la notion de citoyenneté européenne dans la perspective de l'élection des eurodéputés le dimanche 25 mai.

À partir d'une grille de questions commune, ces futurs directeurs de maisons des jeunes ont interrogé une cinquantaine de personnes d'âges différents dans leur entourage professionnel mais aussi des passants dans les rues de Montbrison.

Prolixe sur la notion de représentation de la citoyenneté, Mathias Aujard, Téo Granjon et Jordan Rethoré ont fait un premier constat : « La citoyenneté est une notion perçue très différemment selon les personnes qui en proposent une définition très vague. Elle est synonyme de droit de vote, de droit de s'exprimer et d'engagement associatif et caritatif.

Pour notre part, être citoyen se manifeste à travers les actes du quotidien, la politesse, la bienséance, le recyclage sont des actes citoyens. Plutôt que citoyen européen, on préfère la notion de citoyen de la vie et du monde » affirme encore Jordan.

UN MANQUE D'INFORMATIONS ET DE CONNAISSANCES DU CITOYEN

Charlotte Fouilloux, Rémi Mérahi, Raphaëlle Replumaz et Adeline Aurelle ont amené leurs interlocuteurs sur le terrain des valeurs. Là encore, ils évoquent un flou : « Les personnes sondées se rejoignent sur des notions de liberté, égalité, de respect et de solidarité, mais la grande majorité ne sait pas de quelle manière les institutions européennes portent ces valeurs sur le terrain ».

Toutes ces interrogations ont conduit le troisième groupe à poser la question du vote du 25 mai et de l'abstention. « Les personnes nous ont dit manquer d'informations, de connaissances sur l'organisation des différentes institutions européennes » témoignent Naëwelle Gueniffey, Hélène Sala et Sophie Rabut.

Avec l'aide technique de la Direction de la communication de la commune, ces étudiants ont formalisé leurs réflexions sous forme d'exposition thématique qui a été présentée à l'Hôtel-de-Ville de Montbrison durant trois semaines.

En complément, le Mouvement européen a mis à disposition d'autres panneaux très documentés sur le Parlement européen. Les Montbrisonnais et Moingtains ont été de cette façon mieux informés pour le vote du 25 mai. Quant aux étudiants de la MFR, ils ont promis d'aller tous voter !

« Bien informés, les hommes sont des citoyens ; mal informés, ils deviennent des sujets », l'une des formules choisies par les étudiants pour illustrer leur travail.

Celle-ci a été pensée par le sociologue Alfred Sauvy (1898-1990).



Agent de la direction de la communication de la Ville, Sandrine Dechavanne (à gauche) a apporté un appui technique à ces étudiants en BP JEPS.



223 élèves

ont bénéficié d'une information tout au long de la journée



Les animateurs Europe sont aussi intervenus en classe (ici à Chavassieu).

Trois élèves du collège adeptes de la fourme ont assisté à cette présentation de la « Tarine », fourme fabriquée par Bertrand Griot (deuxième en partant de la droite) qui a reçu les louanges du syndicat professionnel et de son président Paul Duchamp (à droite).

TERRITOIRE

SYNDICAT DE LA FOURME DE MONTBRISON

« Le label bio est important pour nous ! »

Bertrand Griot, présent chaque samedi sur le marché de Montbrison, est le sixième producteur de fourme de Montbrison à avoir obtenu le label de qualité européen AOP.

Dans la famille Griot de Saint-Bonnet-le-Courreau, on sait ce que produire de la fourme signifie !

Sur plusieurs générations, ce sont des acteurs importants de la filière depuis les premiers pas de l'ancienne société « Forez fourme ». Au cours de ces dernières années, le flambeau a été repris par Bertrand et Catherine qui transforment le lait produit quotidiennement par les 25 vaches laitières sur l'exploitation bio de Stéphane, le frère de Bertrand.

« Le maintien de l'appellation sur la zone est très important pour nous, de même que le label bio, pour la santé de nos enfants ! Nous n'utilisons ni engrains chimiques, ni pesticides. Nos vaches ne sont pas vaccinées, nous ne leur donnons pas d'antibiotiques, ni de traitements antiparasitaires » a-t-il assuré lors d'une présentation au collège.

SEPT FOURMES LIVRÉES CHAQUE SEMAINE AU COLLÈGE
MARIO MEUNIER

La démarche de Bertrand Griot a séduit le syndicat de la fourme et l'INAO qui lui ont attribué le label de qualité AOP le 12 décembre 2013 pour ses fourmes « La Tarine ».

Elle a aussi trouvé un écho particulier auprès de la direction du collège Mario Meunier. Depuis deux ans, le fromager de Saint-Bonnet-le-Courreau ravitaillerait la cuisine de l'établissement. « Chaque jour, nous proposons du fromage à la coupe aux élèves, soit l'équivalent de 7 fourmes par semaine. Nous cuisinons aussi beaucoup de plats à base de fourme » explique Gérard Tournebize, chef de cuisine.



PRODUCTION EN HAUSSE

Les 500 tonnes de fourme seront dépassées en 2014

Le syndicat de la fourme de Montbrison est redevenu optimiste. La campagne de promotion menée fin 2013 auprès de 400 fromagers dans toute la France a commencé à porter ses fruits. En mars 2014, la production flirtait avec les 500 tonnes.

« Je me réjouis que notre zone de production compte désormais 6 fromages AOP, contre 3 il y a 18 mois. Et Bertrand Griot a obtenu une note très correcte lors du jury de dégustation » confiait ravi le président Paul Duchamp à Joël Epinat, maire de Saint-Bonnet-le-Courreau et à Gérard Bonnaud, conseiller municipal délégué de Montbrison en charge du commerce.

CARTE BLANCHE AUX ASSOCIATIONS

COURSE D'ORIENTATION

La Boussole du Forez était de retour à Montbrison

En juillet 2012, l'association « La Boussole en Forez » avait organisé une étape des "Courates de l'été" dans les rues du centre de Montbrison. Le club local était de retour le 6 avril pour une animation en ville soutenue financièrement par la commune.

Créé en 1983 mais très discrète durant dix ans, le club de la Boussole a voulu se « relancer » en organisant à Montbrison une course d'orientation s'intégrant dans un challenge départemental intitulé « Les Courates de l'été ».

Cette opération séduction soutenue par le comité départemental de la course d'orientation a eu l'effet escompté et le nombre de licenciés est reparti à la hausse. « À la rentrée 2012, on a vu arriver au club de nouveaux adhérents, des professeurs d'EPS, des instituteurs. Nous ne voulons pas retomber dans l'oubli et continuer d'animer la ville. Nous avons donc proposé à la commune d'organiser un deuxième sprint urbain dans les rues du centre de Montbrison » a indiqué Christian Plagne, président du club.

« L'OBJECTIF ÉTAIT DE FAIRE DÉCOUVRIR LA COURSE D'ORIENTATION, SANS STRESS, SANS CHRONO »



La « CO », ça se pratique sans stress, dans la bonne humeur, comme peut l'attester Jean-Yves Bonnefoy (au milieu), adjoint aux sports !

Contact: Christian Plagne au 0662074375



Un public étonnamment nombreux s'est pressé sur le parvis de l'Hôtel-de-Ville en début d'après-midi !

CARTE BLANCHE AUX ASSOCIATIONS

ARTS MARTIAUX MONTBRISON MOINGT

Un 40^e anniversaire avec 150 judokas

Le 10 mai, le club de judo a célébré ses 40 ans d'existence par une après-midi de démonstrations au gymnase André Dubruc, puis un repas dansant à l'espace Guy Poirieux. Professeur historique du club, Gérard Gonzalez conte cette aventure qui va se poursuivre à partir de septembre à la Maison des associations de l'avenue Thermale.



Belle photo de famille qui salut la rencontre de plusieurs générations de judokas autour d'une même passion.

Le club d'arts martiaux de Montbrison-Moingt est encore aujourd'hui l'une des grosses associations de la ville. L'après-midi complète de démonstrations proposée au gymnase André Dubruc l'a une nouvelle démontré.

Ont ainsi défilé successivement sur les tatamis environ 150 judokas, âgés de 4 à 72 ans, pour différents types de katas techniques, des randoris au sol, des concours de chutes, des exercices spécifiques pour les plus jeunes qui ont dans un deuxième temps pu se mesurer aux licenciés arborant la ceinture marron ou noire.

Depuis 40 ans exactement, la pratique du judo est

ancrée dans le paysage sportif montbrisonnais et cet anniversaire a fourni l'occasion au club de rassembler notamment environ 70 licenciés dispersés aux quatre coins de l'Hexagone, voire au-delà !

De manière très symbolique, Gérard Gonzalez, professeur depuis l'origine et président depuis 2012, est aussi monté sur le tatami avec Jean-Maurice Pupier, le premier président qui a repris la pratique du judo il y a simplement deux ans pour passer sa ceinture noire en 2013.



Les jeunes pousses du club sont restées sur le tatami toute l'après-midi.

485 LICENCIÉS ET UN DOJO OUVERT TOUTE LA SEMAINE

Le club de judo se porte donc bien. L'arrivée d'un jeune professeur en 2011 lui a donné un nouveau souffle. L'association compte aujourd'hui 485 licenciés. Deux jeunes ont aussi décroché leur sélection au pôle espoir de Clermont-Ferrand.

« De 1974 à 2011, je travaillais à la Ville de Saint-Étienne en journée... et j'entraînais le soir. Ce n'est pas le cas aujourd'hui d'Alban Madec qui peut s'investir à 100 % ! Il a introduit dans le club de nouvelles spécialités comme le taiso et passe plus de 19 heures par semaine au dojo. Il a aussi développé les sorties, environ 75 rendez-vous cette année. Je continue par ailleurs d'entraîner trois fois par semaine. Nous avons atteint notre rythme de croisière, le dojo du gymnase Guy IV est ouvert tous les soirs de la semaine » insiste Gérard Gonzalez, venu s'installer à Moingt pour vivre sa retraite.



HISTOIRE BRÈVE

Création du club en 1974 : un engouement immédiat !

Des souvenirs du club, le Stéphanois Gérard Gonzalez peut en raconter à la pelle.

« Nous avions tendu une bâche sur de la sciure de bois ! Nous ne possédions pas de tatami et nous utilisions les toilettes publiques du jardin d'Allard. Il fallait faire au plus juste. À l'époque, les kimonos coûtaient cher, le club les louait aux licenciés. »

Un premier club se crée en 1951, à l'initiative de deux professeurs de judo de Saint-Étienne, MM. Baudot et Moreau.

Ils prodiguent alors leurs cours à la maison Saint-Joseph, puis dans un local désaffecté de la rue des Parrocels. Les premiers présidents sont le docteur Colsy puis l'imprimeur Jean Cerisier. Mais autour de 1964, le club cesse ses activités.

En 1974, à la faveur de discussions sur le zinc du café Daval (l'actuel Taverne Saint-Hubert), Jean-Maurice Pupier et Christian Platon décident de relancer le projet. « Je me souviens très bien, ils sont venus au dojo de Saint-Étienne en quête d'un professeur. À l'époque, je ne savais même pas où Montbrison se situait sur une carte ! »

Mais la renaissance du club a suscité un intérêt immédiat. « Dès la première saison, on a attiré près de 100 licenciés. Puis leur nombre a augmenté régulièrement » se souvient encore Gérard Gonzalez. Au cours de sa première décennie, l'association a vécu deux déménagements, rue des Légouvé, dans

les locaux de la serrurerie Blanchet (septembre 1975 à juin 1978), puis au gymnase Guy IV à son ouverture en septembre 1978.

En 1984, pour le dixième anniversaire, en présence des professeurs Baudot et Moreau, les « Arts martiaux », présidés alors par Marc Milani, annoncent un total de 200 adhérents, formés par Gérard Gonzalez associé à Jocelyne Petit, plusieurs fois titrée dans la Loire et le Lyonnais. Et depuis sa création, « Arts martiaux Montbrison Moingt » a formé près de 80 ceintures noires !

Réussir l'avenir ensemble

Conforter l'attractivité de Montbrison-Moingt

Raison garder

Le tribunal administratif a pris la décision d'arrêter le chantier d'implantation du cinéma « aux jacquins ». Il s'agit là d'une décision de justice. Parallèlement, les concertations s'organisent à différents niveaux. Un nouveau cinéma en centre-ville est une réponse qui nous apparaît comme étant justifiée si l'on raisonne attractivité de la ville centre. Lors de la dernière séance du conseil municipal, a été posée par l'opposition la question du recrutement d'un contrat aidé pour le développement du transport des personnes à mobilité réduite. Il a été répondu que la décision d'un recrutement - ou non -, à ce jour, n'était pas prise, le dossier étant à l'étude.

Refus de la fuite en avant

En ce début de mandat, pour les Montbrisonnais et les Moingtais, le chantier doit commencer par un état des lieux.

Et les chiffres HT nous inquiètent:

Au total:

- Groupe scolaire « Brillié » annoncé par l'équipe précédente à 2.800.000€ en réalité à 3.800.000€ soit + 35%
- Espace des associations (ex-stand de tir) annoncé à 3.200.000€ en réalité à 5.300.000€ soit + 65%

Montbrison-Moingt, proche, active, innovante

Non à la déconstruction

Au terme d'un mandat riche en réalisations, nous exprimons notre fierté pour le travail accompli.

Durant ce mandat Mr Bazile n'a cessé de combattre chacun de nos projets, laissant courir des informations erronées, changeant de posture au gré des mécontentements, souvent suscités, prônant la déconstruction...

Les électeurs ont tranché, le résultat est incontestable.

Aujourd'hui Mr Bazile est maire de Montbrison ; il doit s'élever au dessus de sa propre ambition pour servir l'intérêt des Montbrisonnais et des Moingtais.

Le projet cinématographique, porté depuis plus de 4 ans par l'association le Rex et la Ville de Montbrison, projet soutenu par plus de 2200 cinéphiles, n'a été pour lui qu'un prétexte. Il a fait campagne contre une « délocalisation » qui curieusement serait néfaste à Montbrison et parée de toutes les vertus à Saint Just Saint Rambert pour un projet identique.

La suspension du projet, voulue par Monsieur Bazile, si elle se conclut par un abandon définitif, causerait un lourd préjudice aux cinéphiles, aux contribuables, aux salariés des entreprises et à l'association le Rex :

- 1,5 million d'euros de factures déjà réglées sans compter les indemnisations dues aux entreprises et à l'association le Rex jetés par la fenêtre,
- la mise en difficulté des entreprises chargées de la réalisation des travaux, avec des conséquences sur l'emploi de leurs salariés,

Montbrison bleu marine

Élu et sur le Front

Je remercie tous les électeurs qui ont permis l'entrée au conseil municipal du Front National.

Mr BAZILE a été élu Maire de Montbrison. Il a nommé autant d'Adjoints et de Conseillers Délégués que la loi lui permettait et j'ai été le seul à voter contre. Cependant, il a proposé la baisse des indemnités des élus d'un peu plus de 10%, ce qui a été voté à l'unanimité.

Les commissions dont je fais partie sont : la commission consultative des services publics locaux, les comités des affaires sociales, circulation/voie/stationnement, commerce, jeunesse, et culture et patrimoine.

Une convention de vente de 900 m² de terrain à 0,87€ le m² aux Grands Champs a été votée. J'ai été le seul à m'y opposer, en acceptant, j'aurais eu l'impression de voler les Montbrisonnais. Trois servitudes ont votées sur un terrain de la commune pour que trois habitants accèdent directement à la rue des Carrières alors qu'on aurait certainement pu n'en créer qu'une seule pour les trois.

Comme il était à prévoir, le feuilleton "REX" est loin d'être terminé. La tentative de passage en force de la précédente équipe Municipale risque de coûter cher. En l'état actuel des choses, ce sont les entreprises qui sont obligées de mettre leurs ouvriers au chômage technique ou de trouver d'autres chantiers pour leur fournir de l'emploi.

- Espace multi-activités (boulophone) annoncé à 1.200.000€ en réalité à 2.400.000€ soit, tout simplement, le double
- Centre technique municipal dont options annoncé à 2.250.000€ en réalité à plus de 5.000.000€!
- Cinéma aux Jacquins annoncé à 3.100.000€ puis à 3.850.000€ (sans fauteuils, ni écrans...) en réalité à 6.500.000€!

Acelles et ceux qui, aujourd'hui, se permettent de donner des leçons de continuité républicaine, nous répondons simplement : vérité des chiffres. Le Maire entend gérer notre ville « en bon père de famille », avec son équipe. Montbrison-Moingt ne peut vivre, dans un contexte de crise de surcroit, au-dessus de ses moyens -, de plus, avec une baisse sensible annoncée des dotations de l'Etat. Ainsi, et ainsi seulement, sera confortée, sur des bases saines, l'attractivité de la ville. Nous nous y emploierons, avec vous.

Groupe « majorité municipale »

**NOUS AVONS
UNE CAUSE
A DEFENDRE:
LES YEUX**

**PRISE EN CHARGE
PERSONNALISEE
EQUIPEMENT DE QUALITE
AU JUSTE PRIX**



MUTUELLES DE FRANCE LOIRE
LES OPTICIENS MUTUALISTES

FEURS : 2 rue Philibert Mottin - 04 77 26 30 78

MONTBRISON : 16 boulevard Chavassieu - 04 77 58 56 86

SAINT-ROMAIN-LE-PUY : 6 place de l'Hôtel de Ville - 04 77 96 23 01

www.mutuellesdefranceloire.fr

POMPES FUNÈBRES MAZET

3 chambres funéraires Montbrison et St-Galmier



TRAVAUX COMMUNES

- Arches Funéraires
- Plaques - Urnes
- Plaques et tablettes
- Salles de présentation de cercueils
- Urs religieuses
- Transport avant et après les visites en voiture
- Finance et accompagnement
- Planification
- Nécrologie émissions

MONTBRISON

Chambre funéraire
Mazet
Route de Boën
L'Allée des Jacobins
Tél. 04 77 58 38 38

SAINT-GALMIER

Chambre funéraire
Mazet
318 Route de Châtel
Proche Hippodrome
Tél. 04 77 94 91 11



Votre agence à MONTBRISON

Venez découvrir
notre collection
de maisons
individuelles...

BESSENAY
Maisons individuelles

4, place des pénitents - 42 600 MONTBRISON

www.bessenay.com - tél 06 30 16 31 15

L'entreprise **BESSENAY** réalise vos projets depuis plus de 45 ans.



DEVENEZ PROPRIÉTAIRE !

MONTBRISON - rue de la roquette



MAISON & JARDIN

Villas
PASTORELLE
MONTBRISON

Votre maison
avec jardin privatif et garage de plain-pied
ou à étage (3 ou 4 chambres)

à partir de **174 000 €**

BESSENAY
Maison et jardin
Renseignements & rendez-vous
06 07 31 94 23

GARAGE DU PALAIS



PEUGEOT

**route de Boën
42600 MONTBRISON**

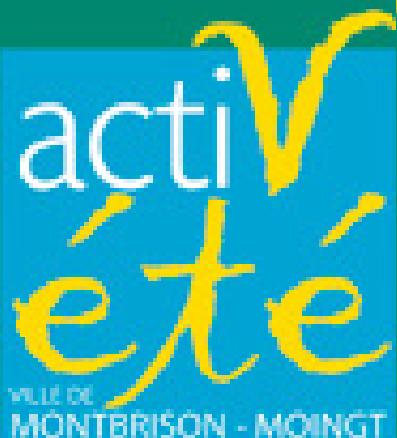
**Jean-Yves BURNOL
& Thierry DECALUWE**

**Réparateur agréé
04 77 58 38 68**

Nouvelle 308 Voiture de l'année 2014



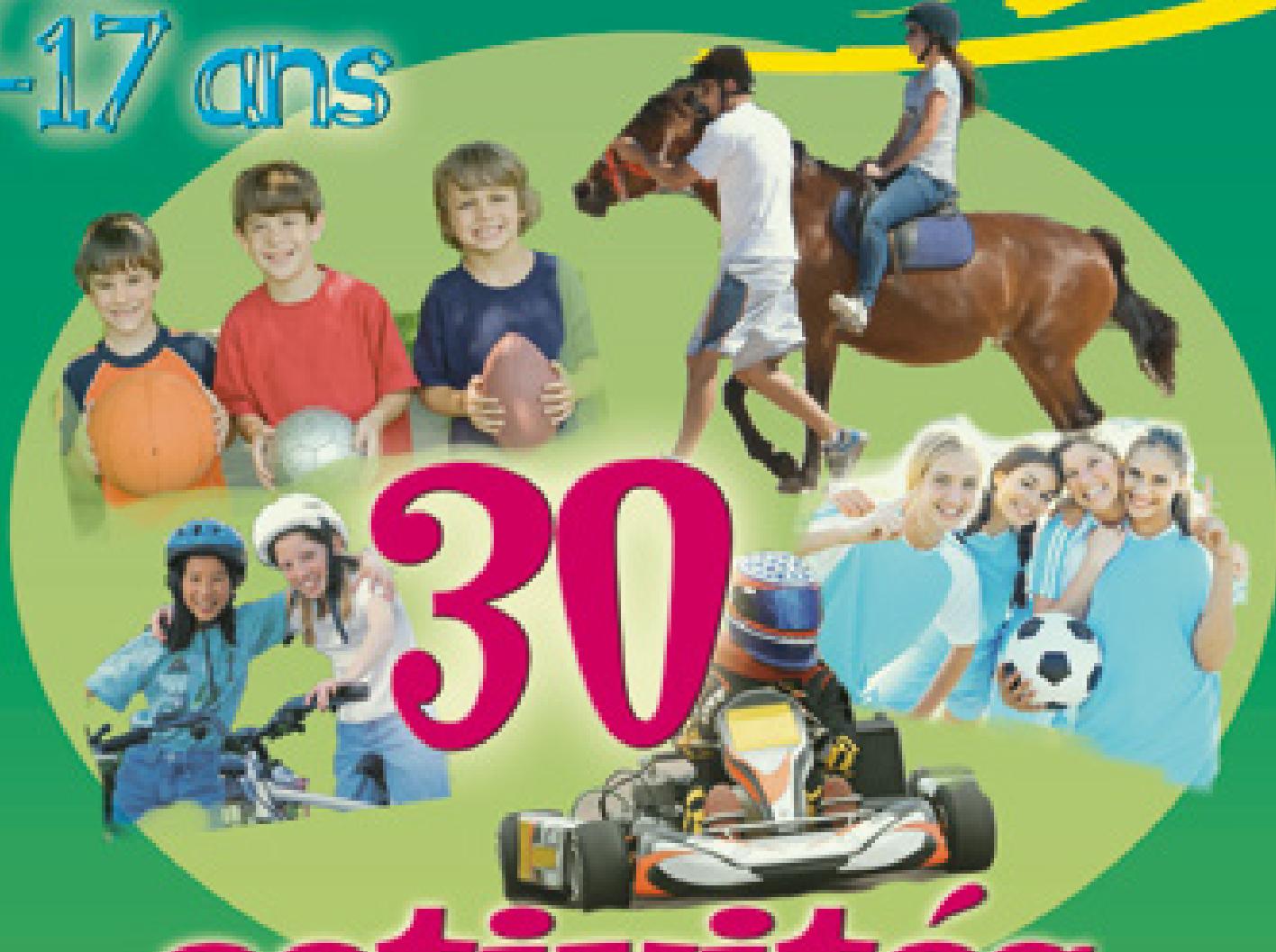
MONTBRISON MOINGT



21 juillet
au 22 août

2014

pour les
7-17 ans



30
activités
sportives et culturelles
avec les clubs et associations

Inscriptions à partir du
17 juin : 04 77 24 33 41

www.ville-montbrison.fr

